

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2014
PERSPECTIVES
2015

SMart



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2014
PERSPECTIVES
2015**



sommaire

EDITORIAL	5
1^{RE} PARTIE: CONTEXTE GÉNÉRAL	
1. 2014 : un bilan en demi-teinte	7
2. Cadre général de l'entreprise	10
3. L'année en quelques chiffres	13
2^E PARTIE: UNE ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE	
1. Outils - Contrats et Activités	19
2. Assurances et prévention	21
3. Aides au financement	23
4. Services comptables	25
5. Locations de vans	26
6. Espaces partagés	27
3^E PARTIE: SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNEL, DE FORMATION ET DE SOUTIEN	
1. Information et accompagnement	31
2. Défense et médiation	34
3. Etudes, recherches et analyses	35
4. Les formations : un fondamental	38
5. Une documentation spécialisée	42
6. Soutien aux artistes	43
4^E PARTIE: ENGAGEMENT ET PARTICIPATION	
1. Je vote culture	49
2. Des initiatives pour rassembler les membres	50
3. Des partenariats pour agir sur la vie culturelle locale	51
5^E PARTIE: UN GROUPE EUROPÉEN	
1. Constitution d'un groupe international	55
2. Une action européenne	58
3. Recherche et développement	59

édito

Un rapport pour rendre compte de l'activité passée et peut-être aussi pour expliquer le présent ; voilà un exercice qui n'est pas facile, surtout lorsque l'on tente de construire le futur.

Tout d'abord, je tiens à remercier ceux qui m'ont précédé (Pierre Burnotte et Julek Jurowicz) et qui, depuis la création de SMart en 1998, ont assuré son développement pour permettre à un petit projet associatif de devenir une entreprise sociale présente dans plusieurs pays d'Europe.

L'impact de la réforme des droits au chômage n'a pas épargné nos membres, notamment ceux qui se consacrent aux professions artistiques.

L'effet le plus flagrant – et aussi le plus contestable – de cette réforme concerne les jeunes. Ceux que nous rencontrons chez SMart ont très souvent poussé assez loin leurs études supérieures mais risquent de devoir patienter encore longtemps avant de pouvoir se consacrer à une carrière artistique.

Les indemnités de chômage agissent comme un amortisseur des chocs de la discontinuité inhérente à la plupart des métiers créatifs. Les jeunes créateurs ont en effet généralement besoin de plusieurs années avant de pouvoir "vivre" de leur art et doivent pouvoir compter sur un minimum de solidarité redistributive.

La réforme du chômage représente une porte qui se ferme pour toute une génération de jeunes créateurs talentueux et prometteurs, condamnés soit à changer de métier, soit à s'exiler. Une chose est certaine : cette réforme n'est pas un investissement d'avenir !

Malgré la crise provoquée par cette réforme du chômage, SMart poursuit son action en 2014 au service de ses membres, toujours plus nombreux. L'amélioration de leur accompagnement est une obsession qui s'est traduite par l'augmentation de l'effectif de conseillers (9 personnes supplémentaires) ainsi que par l'amélioration de nos interfaces informatiques pour plus de fluidité dans leur manipulation et dans le traitement de l'information.

Au cours de l'année 2014, nous avons poursuivi et élargi notre action dans le domaine de la gestion et de l'animation d'espaces de travail créatif partagés. A l'instar de la BAF (Brussels Art Factory) à Bruxelles et du Centre de Création des Tanneurs à Liège, nous avons lancé deux nouveaux lieux : l'un dans la commune de Molenbeek (LaVallée) et l'autre à Mons (Centre de Création des Belneux).

Notre présence à Mons a été renforcée tant en locaux qu'en personnel pour permettre à SMart de conforter les nombreux partenariats en lien avec "Mons 2015, Capitale européenne de la Culture".

Enfin, 2014 fut aussi l'année de lancement d'un nouveau projet qui se traduira en 2016 par notre transformation en société coopérative. De nouvelles orientations apparaissent, comme celle de mutualiser encore et toujours, mais plus seulement au sein de SMart.

Notre travail quotidien auprès de très nombreux travailleurs autonomes et créatifs nous permet de mieux cerner leurs besoins et aussi d'imaginer des réponses sous la forme de nouveaux services. Certains d'entre eux correspondent parfaitement au cœur du métier de SMart (l'accompagnement et l'administration), tandis que d'autres méritent d'être portés avec des partenaires spécialisés pour mieux répondre à ces nouveaux besoins.

SMart ne peut résoudre seul tous les problèmes rencontrés par la communauté de plus en plus grandissante de ceux qui souhaitent vivre de leur art ou de leur savoir-faire. Alors il lui faut ouvrir encore plus ses portes et s'engager dans un développement en réseau, en grappe.

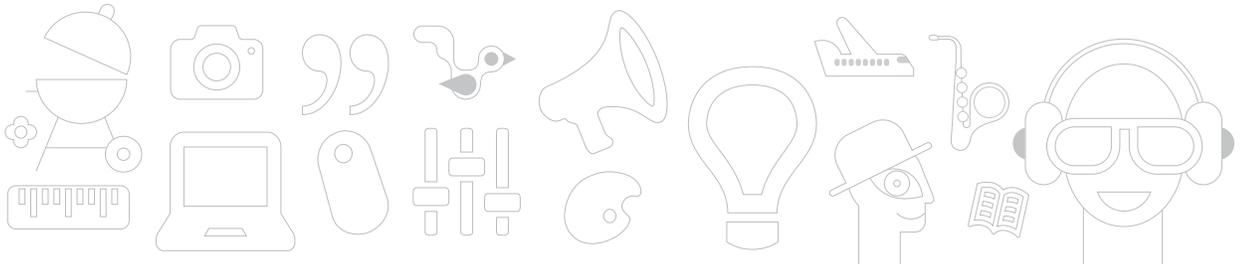
L'année 2015 s'annonce comme une année de transition, une année de mise en débats et de construction d'un avenir... toujours meilleur.

Sandrino GRACEFFA
ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

1^{RE} PARTIE :
CONTEXTE
GÉNÉRAL



Photo: David Widart



Contexte général

1. 2014 : un bilan en demi-teinte



LA CRISE EST PASSÉE PAR LÀ

Nous nous étions habitués, depuis notre fondation, à un taux de croissance hors du commun. Nous avons assisté, à partir de 2012, à un tassement dans le développement de notre chiffre d'affaires et, en 2014, notre croissance n'a été que de 0,9%. Incontestablement, la crise est passée par là. Un peu partout, les budgets disponibles ont été revus à la baisse. Le secteur culturel continue à pâtir des politiques d'austérité et de la baisse des subventions publiques.

Comment n'en sentirait-on pas les effets dans une structure vouée pour l'essentiel à des métiers qui ont toujours un peu à voir avec la culture, la création, la formation ou l'information ? A regarder les chiffres de plus près, on s'aperçoit que le montant moyen des factures est effectivement en baisse constante ces dernières années.

Néanmoins, nous pouvons nous montrer relativement satisfaits de notre résultat dans la mesure où nous avons plutôt bien résisté à une évolution du contexte social très défavorable pour nos membres.

La réforme du chômage a en effet eu un impact terrible pour beaucoup d'entre eux. Elle les a tout simplement privés de tout espoir d'ouvrir leurs droits à la protection de l'intermittence. Si les budgets diminuent et que les contrats ne suffisent plus pour avoir la possibilité d'obtenir un jour une allocation de chômage en cas de perte d'emploi, la tentation est grande, surtout chez les plus jeunes, de retourner vers des solutions bricolées, au-delà des normes et des règles. Une attitude qui traduit peut-être une vision à court terme mais qui, au moins, leur permet dans l'immediat d'améliorer la qualité de leur survie.

Un second facteur explique le tassement de notre croissance. En 2014, nous avons cessé de traiter les contrats liés au Régime des Petites Indemnités (RPI). Nous avons donc de ce fait perdu les revenus liés à cette activité. Ce choix continue à alimenter le débat chez nos membres, mais c'était pour nous une question de cohérence, en lien avec notre constante volonté d'aider les travailleurs autonomes qui font appel à nos services à construire leurs droits sociaux, ce qui n'est pas possible avec le RPI.

LE PASSAGE DU RELAIS

C'est dans ce contexte économique interpellant qu'a eu lieu le passage de relais entre les "pères fondateurs" de SMart, Pierre Burnotte et Julek Jurowicz, et notre nouvel administrateur délégué, Sandrino Graceffa, qui a quitté la direction de SMart France pour prendre ses quartiers à Bruxelles. Il s'agissait, au-delà de ces deux personnalités qui incarnent l'esprit pionnier de SMart, d'assurer la pérennité d'une entreprise devenue incontournable dans le paysage culturel comme dans celui de l'innovation sociale. Julek et Pierre n'en ont pas autant quitté toute fonction au sein de l'entreprise. Ils continuent à s'impliquer activement dans le projet en siégeant au conseil d'administration et en assistant Sandrino pour les questions concernant le développement international du groupe et l'évolution de notre structure vers une coopérative.

Dans la foulée de ce changement de direction, SMart a connu un recentrement de son organisation. En 2008, le déploiement de l'entreprise en une série d'entités distinctes regroupées sous la houlette d'une fondation répondait notamment à des nécessités réglementaires. S'il a été utile, il a sans doute eu pour effet de trop cloisonner nos services. Une réorganisation de nos équipes nous permet aujourd'hui de mieux correspondre aux attentes de nos membres.



Photo: Alexis Haulot



DU PASSÉ ASSOCIATIF AU FUTUR COOPÉRATIF

Nous avons entamé de refonder SMart à l'horizon 2016, pour transformer notre structure associative en une coopérative.

Trois raisons majeures nous incitent à évoluer en ce sens. La première tient dans la situation de nos membres, qui se caractérisent la plupart du temps par un double ancrage: ce sont à la fois des salariés (de SMart, en l'occurrence) et des travailleurs autonomes qui gèrent en toute indépendance leurs activités et leur carrière.

Au fil des années, nous n'avons pas eu d'autre ambition que de créer les moyens matériels dont avaient besoin des milliers de gens pour mieux gérer leur parcours professionnel, sans être contraints, pour pouvoir le faire, de créer systématiquement une structure juridique. Nous sommes de facto devenus progressivement une entreprise partagée, surtout à partir de 2004 avec le développement de notre outil *Activités*. Ainsi se trouvent regroupés au sein d'une même entité, d'une part, les milliers de travailleurs autonomes qui utilisent nos outils pour gérer leurs projets et, d'autre part, les travailleurs permanents chargés d'animer et d'administrer les services mutualisés.

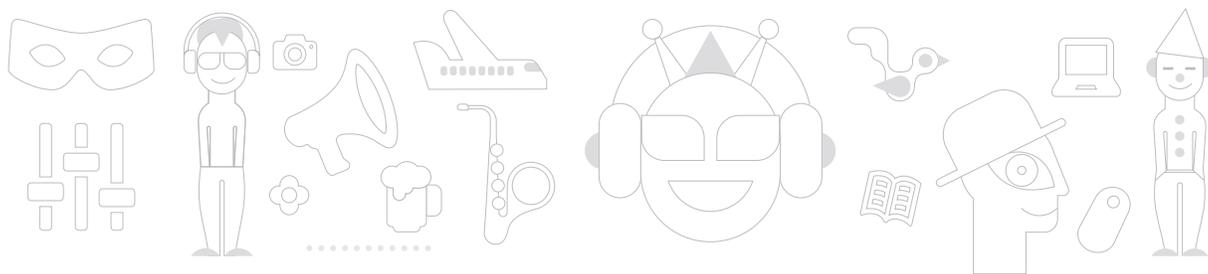
La coopérative est la seule forme juridique qui permette à tous les associés d'être à la fois salariés d'une entreprise et d'y exercer un rôle d'entrepreneurs de leur propre activité.

La seconde raison est liée à notre développement international. Chaque fois que, en lien avec des partenaires locaux, nous avons mis sur pied une de nos entités sœurs dans un nouveau pays, la solution de la coopérative a semblé une évidence. Dès lors, SMart s'est imposé peu à peu en Europe comme un regroupement d'entreprises coopératives, alors que, paradoxalement, SMart Belgique, à l'origine de ce projet, a conservé sa forme associative.

La dernière raison que nous avons de nous transformer en coopérative, la plus importante peut-être, est d'ordre économique et politique et tient en un seul mot: indépendance.

Jusqu'à présent, SMart a réussi un développement important sans beaucoup avoir recours à des financements publics, mises à part quelques modestes subventions et quelques aides à l'emploi. Nous n'avons pas non plus connu d'interventions d'investisseurs extérieurs, qu'il s'agisse de banque, de fonds d'investissement ou de société de capital-risque.

La coopérative nous permettra de maintenir ce cap, seul gage de notre liberté. C'est la réponse à notre volonté de maintenir un projet qui ne soit la propriété de personne, ou plutôt d'un projet qui sera propriété d'un vaste ensemble de personnes et de structures intéressées par son développement et soucieuses de préserver son indépendance.



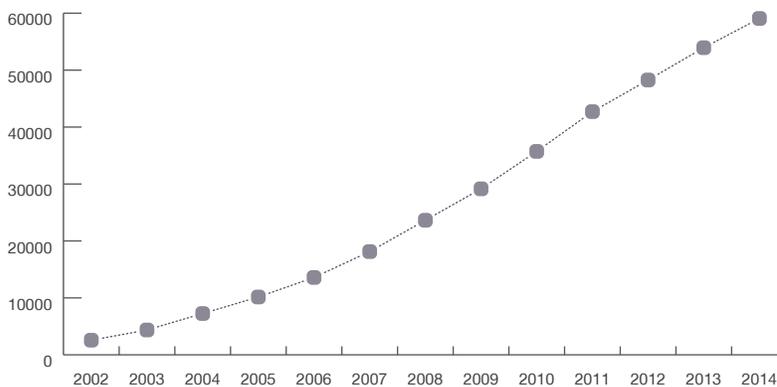
2. Cadre général de l'entreprise

MEMBRES ET TRAVAILLEURS INTERMITTENTS

SMart a toujours été animé par un esprit associatif, qui s'est notamment exprimé, dès sa fondation en 1998, par son inscription dans une pratique d'économie sociale et solidaire. En s'inscrivant chez nous, les personnes intéressées deviennent membres de SMart, même si toutes ne font pas usage de nos outils de gestion.

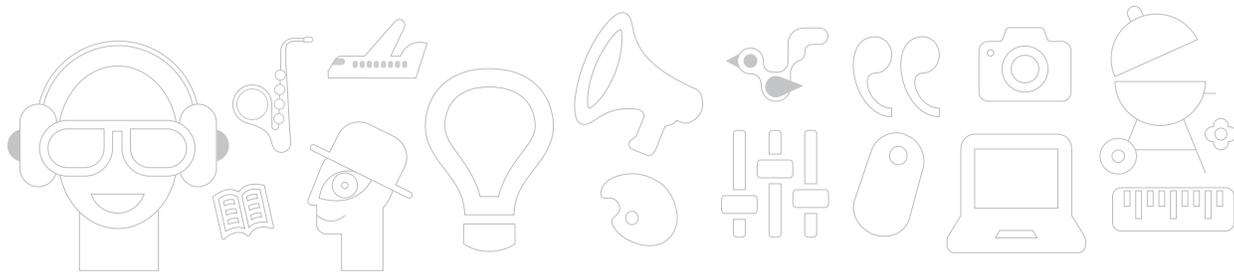
Nos membres sont sans cesse plus nombreux, ainsi que le montrent les tableaux ci-dessous. Ils ont aussi recours de plus en plus volontiers à l'outil *Activités*, qui leur permet de gérer leur parcours professionnel en toute autonomie. On comptait, à la fin 2014, près de 60 000 membres depuis la création (et près de 70 000 donneurs d'ordre). C'est la Wallonie qui connaît l'évolution la plus notable, même si Bruxelles demeure la zone la plus importante en nombre de membres, et celle où se concentrent la majorité des donneurs d'ordre.

EVOLUTION DU
NOMBRE
DE MEMBRES
DE 2002 À 2014



NOMBRE
DE MEMBRES
PAR RÉGION

Nombre de membres par région	2005	2008	2011	2014
Bruxelles-Capitale	5062	11 075	19 003	24 534
Wallonie	2654	7729	15 534	22 459
Flandre	2288	4313	7069	9888
Belgique	10 004	23 117	41 606	56 881





PROPORTION DE MEMBRES PAR RÉGION

Les membres bruxellois, qui constituaient la moitié des membres en 2005, n'en représentent plus que 43% en 2014. Les membres wallons sont passés de 27% de l'ensemble à 39%. En 2014 comme en 2011, 17% de nos membres sont inscrits en Flandre.

Les membres ne recourent pas tous à un contrat SMart en cours d'année. Pour 2014, **16 830** personnes différentes ont été engagées au moins une fois dans un ou des contrats salariés de courte durée. Ce nombre correspond à **485 227 jours de travail** déclaré, à temps plein ou partiel et représente approximativement **2.206 équivalents temps-plein** (l'impact du temps partiel a été estimé et non calculé).

Nous sommes de ce fait devenus, par la force des choses, le plus important employeur de Belgique pour les secteurs créatifs et culturels.

En cinq ans, entre 2010 à 2014 inclus, plus de 35 000 personnes différentes ont eu recours aux services de SMart. **A l'échelle de la population active en Belgique, cela fait une personne sur 150.**



PERSONNEL PERMANENT

Depuis sa création, SMart a connu un accroissement régulier de ses emplois, avec une accélération entre 2009 et 2013. Le personnel permanent de SMart s'élevait à 160 personnes à la fin 2014 (153 équivalents temps plein).

Des mouvements ont eu lieu dans les affectations du personnel, suite au changement de direction et à une restructuration de l'ensemble de nos services : une petite dizaine d'employés se sont réorientés vers le métier de conseillers ; d'autres ont vu la description de leur fonction se modifier.

Le niveau "coordinateur" (= chef d'équipe) a été supprimé dans la perspective d'une autoanimation par équipes ou cellules, qui doivent convenir entre elles de leur organisation quotidienne.

Ces multiples changements se sont accompagnés d'un effort de formation (pour tous les nouveaux conseillers en particulier) et d'accompagnement (via des entretiens individuels notamment).

Profil du personnel au 31/12/2014

Total de **160** salariés ou **153** ETP.

Dont **3** en plan Activa (programme de réinsertion des demandeurs d'emploi) et **4** en APE (demandeur d'emploi inoccupé).

Répartition : **90** femmes / **70** hommes.

Tous les travailleurs sont engagés en CDI : politique de maintien de l'emploi.

Internalisation de toutes les fonctions quotidiennes, y compris l'entretien des locaux.

Souci du bien-être au travail : possibilité de télétravail, livraison de fruits pour une meilleure alimentation au quotidien, boissons à volonté...



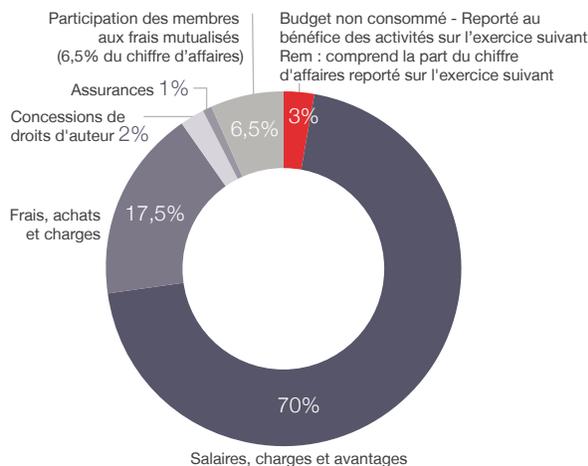
3. L'année en quelques chiffres

Les graphiques et tableaux dressent le bilan de l'année écoulée en quelques chiffres-clés.

Nous avons émis pour près de **118 millions d'euros HTVA de factures**. Ce montant, **en hausse de 0,92% par rapport à 2013**, est le reflet de l'activité de nos membres. La retenue de 6,50% est le principal produit (54%) que l'on retrouve dans le budget propre à la structure de SMart (voir ci-dessous, point 2).



BUDGET DE L'ACTIVITÉ DES MEMBRES



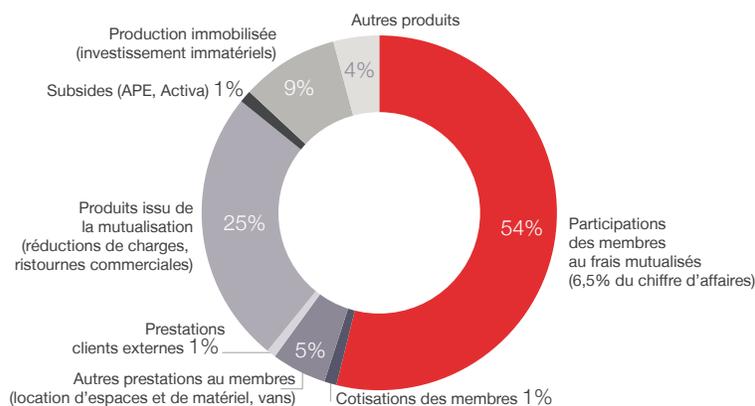
Source : Base de données de SMart, 2014.

	2014		2013	
	Montant	%	Montant	%
Produits	117 182 062		116 014 721	
Chiffre d'affaires « Contrats »	51 580 196	44%	60 573 365	52%
Chiffre d'affaires « Activités »	65 601 866	56%	55 441 356	48%
Charges	117 182 062		116 014 721	
Participation des membres aux frais mutualisés (6,5% du chiffre d'affaires)		6,5%	7 639 941	6,5%
Assurances	1 325 643	1%	1 371 980	1%
Concessions de droits d'auteurs	2 048 842	2%	1 694 096	1%
Frais, achats & charges	20 656 547	17,5%	18 425 005	16,5%
Salaires charges & avantages	82 083 156	70%	85 977 224	74%
Budget non consommé Reporté au bénéfice des activités sur l'exercice suivant	3 560 568	3%	906 474	1%
Rem : comprend la part du chiffre d'affaires reporté sur l'exercice suivant				

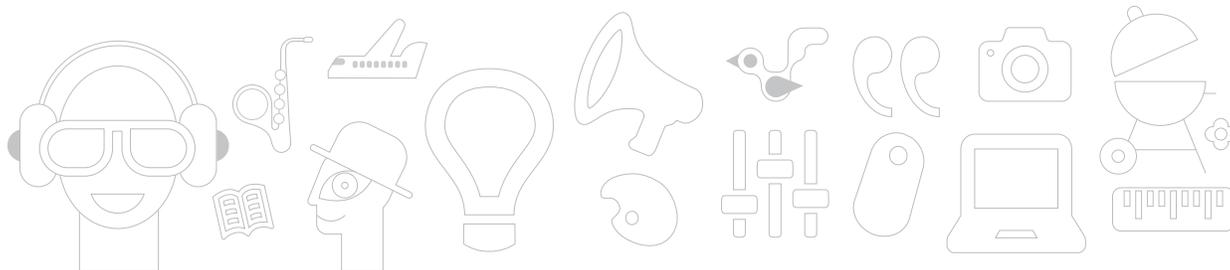
BUDGET PROPRE À LA STRUCTURE SMART

Lorsque nous parlons de “budget propre à la structure SMART”, nous ne considérons que la part relative à la gestion des services mutualisés (accueil, conseil, locaux, études, formations, etc.). Par souci de clarté, nous excluons volontairement l'ensemble du budget qui relève des activités de nos membres.

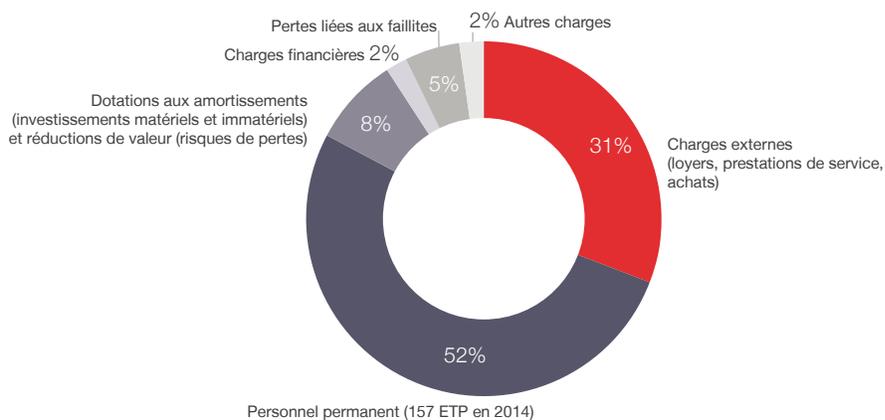
PRINCIPAUX PRODUITS 2014



Produits	2014	%	2013	%
Participation des membres aux frais mutualisés (6,5% du chiffre d'affaires)	7 507 306	54	7 639 941	45
Cotisations des membres	185 616	1	188 325	1
Autres prestations aux membres (locations d'espaces et de matériel, vans)	679 139	5	688 012	4
Prestations clients externes	219 278	2	519 009	3
Produits issus de la mutualisation (réductions de charges, ristournes commerciales)	3 504 422	25	1 682 097	10
Subsides (APE, Activa)	96 040	1	167 662	1
Production immobilisée (investissements immatériels)	1 295 230	9	3 837 736	22
Autres produits	501 651	4	2 422 703	14
TOTAL produits	13 988 682	100	17 145 485	100



PRINCIPALES CHARGES 2014



Charges	2014		2013	
	Montants	%	Montants	%
Charges externes (loyers, prestations de service, achats)	4 975 959	31	5 750 990	28
Personnel permanent (157 ETP en 2014)	8 219 170	52	8 631 563	42
Dotations aux amortissements (investissements matériels et immatériels) Réductions de valeur (risques de pertes)	1 237 037	8	2 881 214	14
Charges financières	397 341	2	225 631	1
Pertes liées aux faillites	841 074	5	468 997	2
Autres charges	256 167	2	2 616 086	13
TOTAL charges	15 926 748		20 574 481	
Bénéfice ou perte:	-1 938 067		-3 428 996	

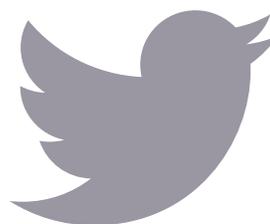


Quelques chiffres clés 2014

+1507
likes



+ 389
followers



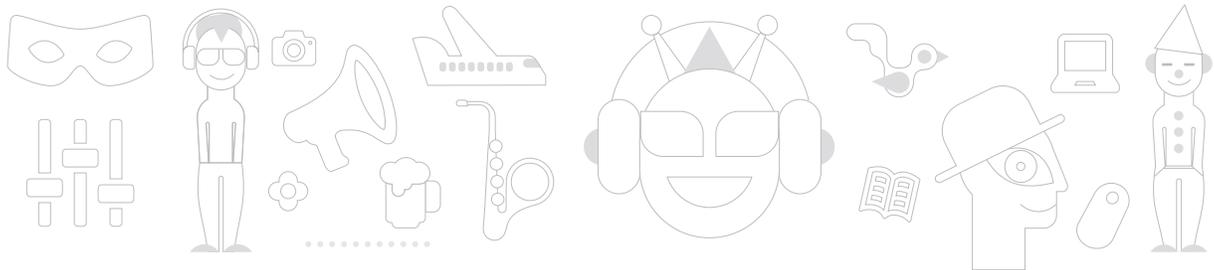
345 312
visiteurs sur notre site



33
mailings



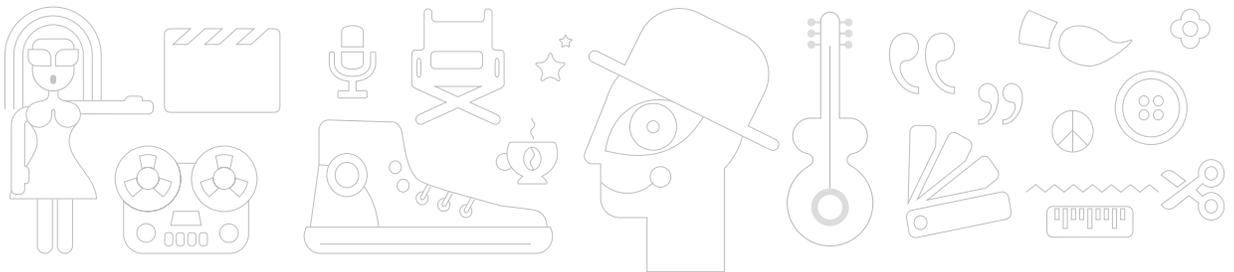
46
interventions
médiatiques



2^E PARTIE :
UNE ENTREPRISE
D'ÉCONOMIE
SOCIALE



Photo: Alexis Haulot



Une entreprise d'économie sociale

1. Les outils: *Contrats et Activités*

Les usagers de nos services sont, en général, des travailleurs autonomes qui gèrent eux-mêmes leurs parcours professionnels, en relation directe avec leurs clients ou donneurs d'ordre. Nos outils de gestion des *Contrats* et des *Activités* sont conçus pour répondre à leurs spécificités. Ils offrent aux travailleurs la possibilité de construire ou préserver leurs droits sociaux en leur permettant de déclarer leurs prestations plus aisément et en toute sécurité. Ils leur donnent en outre la garantie d'être payés dans les sept jours, tout en bénéficiant d'une assurance professionnelle avantagée.

LES CONTRATS

Le Contrat est le premier en date des outils que nous avons mis au point, dès notre création, pour permettre à nos membres de gérer leurs engagements de façon autonome, en déterminant eux-mêmes une série de paramètres – notamment le précompte - qui correspondent le mieux à leur situation. Pour rappel, un simulateur en ligne permet à chacun de connaître sa rémunération à l'avance. Le salaire est garanti et le paiement de la prestation est effectué endéans les sept jours ouvrables. Nous nous chargeons de prélever toutes les cotisations, d'établir les fiches fiscales et salariales ainsi que le formulaire C4.

Pour répondre aux changements législatifs intervenus le 1er janvier 2014, mais aussi pour clarifier et simplifier nos procédures, nos contrats ont fait l'objet, l'année dernière, d'une série d'aménagements.

- Nous avons décidé de suspendre la possibilité d'effectuer par notre intermédiaires des contrats de type RPI (Régime des petites indemnités), qui n'ouvrent aucun droit en matière de sécurité sociale.
 - Mis à part les contrats d'animateurs socioculturels, nous avons mis un terme à presque toutes les activités du Secrétariat pour Intermittents. La plupart des contrats se font désormais via Productions Associées.
 - Les prestations qui impliquent un lien de subordination par rapport à un employeur sont gérées par SmartBe
- Le Palais de l'Intérim, qui est un Bureau Social pour Artistes (BSA) agréé dans les trois Régions du pays¹.
 - Nous avons mis en place au sein de Productions Associées un nouvel outil de contrat "3 en 1" pour toutes les relations de travail où le membre souhaite répondre à la commande d'un donneur d'ordre. Un seul encodage permet de générer le bon de commande qui doit être cosigné par le membre et son donneur d'ordre, le contrat noué entre le travailleur et Productions Associées, et le formulaire de déclaration de frais.

¹ Numéros d'agrégation: Flandre (VG.1691/ BUP), Bruxelles-Capitale (B-AA09.021) et Wallonie (W.ART.590).



LES ACTIVITÉS

L'outil a été conçu en 2014. Une *Activité* est une mini-structure qui permet d'administrer et de facturer des projets, de les organiser sur le plan administratif de **manière légale**, en **toute sécurité** et sous le statut de **salarié**.

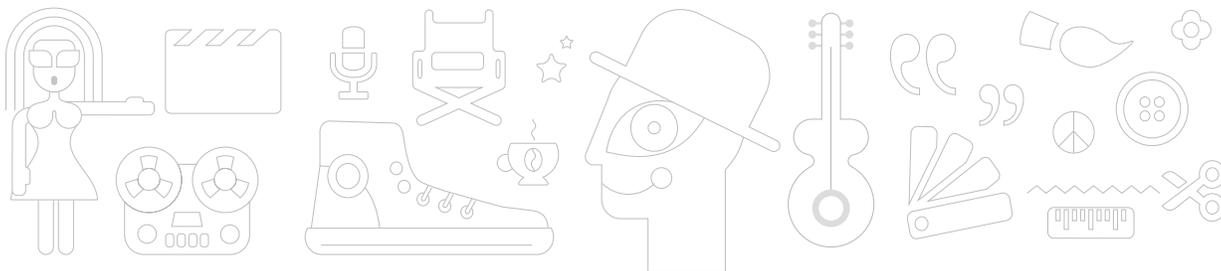
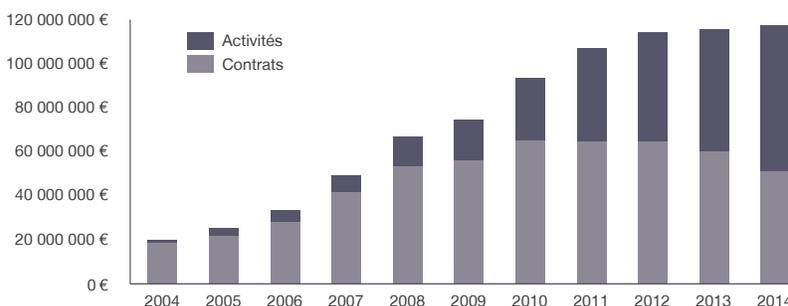
Cet outil est destiné aux travailleurs:

- ayant une activité professionnelle multi-facettes
- collaborant avec un collectif ou des associés
- ayant une palette de frais professionnels assez large
- agissant essentiellement en tant que travailleurs autonomes (sans lien de subordination)
- recevant des subsides
- facturant des droits d'auteur, des cours ou vendant des oeuvres.

Concrètement, l'outil de gestion *d'Activités* permet aux participants d'alimenter un budget dédié à leurs projets sans devoir créer une société ou une asbl. Ce budget leur permet de financer des contrats d'engagement, de rembourser des dépenses professionnelles ou de payer des concessions de droits.

Les participants d'une *Activité* bénéficient de l'encadrement personnalisé de nos conseillers, qui les accompagnent et assurent avec eux la gestion de leurs projets.

**MONTANTS FACTURÉS
DE 2004 À 2014:
CONTRATS ET ACTIVITÉS**



2. Assurances et prévention



La sécurisation des trajectoires professionnelles est une priorité pour SMart. Au-delà des assurances légales, nous avons très tôt veillé à proposer à nos membres des **assurances** qui, outre les accidents du travail, les couvrent également dans leur vie privée et dans leurs déplacements professionnels à l'étranger. Au final, l'accord que nous avons conclu avec la compagnie AXA permet à nos membres, pour un seul contrat presté via notre structure, de bénéficier des quatre assurances individuelles suivantes :

- Une **assurance "accidents du travail et sur le chemin du travail"** : pour les accidents pendant les jours de prestations effectués dans le cadre d'un *Contrat SMart*.
- Une **assurance "vie privée"** : pour les accidents les jours où le membre n'est pas couvert par un *Contrat SMart* et ce, pour une durée d'un an, de date à date (à chaque contrat qui suit, la couverture est renouvelée automatiquement pour une année entière).
- Une **assistance lors des missions professionnelles à l'étranger**, en ce compris les jours off et les déplacements : "SMartBe Business Mobility".
- Une **assurance "responsabilité civile"** : pour les dommages causés à des tiers (corporels et matériels).



Un technicien qui glisse et tombe sur le trottoir en déchargeant un camion, une danseuse victime d'un claquage musculaire pendant une répétition, un musicien qui se fait renverser alors qu'il roulait à vélo vers un studio d'enregistrement, un sculpteur sur bois qui s'entaille la main avec son ciseau... : autant de situations vécues par nos membres qui les ont conduits à des incapacités de travail pour plusieurs jours voire plusieurs mois.

En cinq ans, les assurances ont payé en tout près de 6000 jours d'incapacité, rien que pour les accidents de travail.

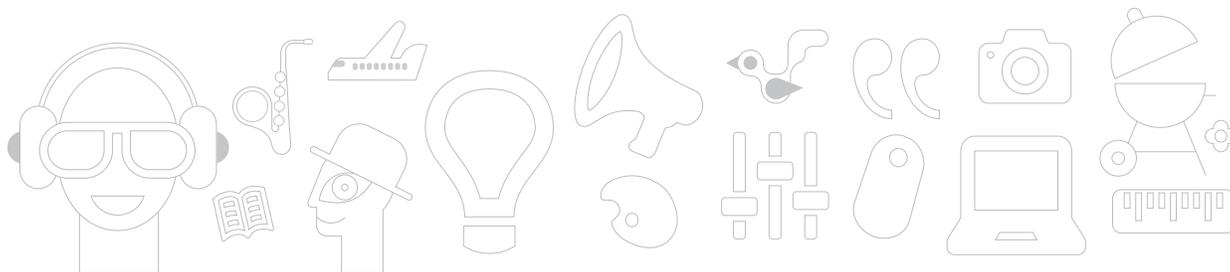
Les montants en jeu sont également importants: 2.941.859 euros de débours entre 2009 et 2013.

En 2014, 92 personnes ont fait appel à nos assureurs pour un accident du travail ou sur le chemin du travail. Une quarantaine d'autres ont dû recourir à l'assurance "responsabilité civile". Nos membres ont été indemnisés à hauteur de 126 244 euros pour 1636 jours d'incapacité.

SMart s'est également montré soucieux de la **prévention des risques**. Nous réfléchissons depuis plusieurs années sur les moyens de sensibiliser les membres à propos des risques encourus dans l'exercice de leur profession. Ceux-ci doivent, lors de l'encodage de leur contrat, nous signaler les risques éventuels liés à leur travail. Certaines fonctions nécessitent une visite médicale obligatoire.

Nous avons entamé la rédaction de fiches sur les risques principaux encourus par les membres mais également sur les accidents du travail chez SMart. Ces outils d'information s'accompagnent de programmes de formation.

Comme le prévoit la loi, mais avec une détermination particulière, nous avons entamé avec le CPPT (Comité pour la prévention et la protection au travail) la rédaction d'un plan de prévention des risques.



3. Aides au financement



Photo: Alexis Haulot

LEASING ET AVANCES

SMart a imaginé une série de solutions pour soutenir les membres dans leurs besoins immédiats de financement. C'est ainsi que les administrateurs d'une *Activité* peuvent se procurer **en leasing** du matériel professionnel que la société achète à leur demande. Ils peuvent ainsi bénéficier d'un matériel de pointe qu'ils n'auraient pas les moyens de se procurer autrement. Les achats portent principalement sur du matériel informatique, audiovisuel et photo.

Nombre de contrats sur l'année 2014	370
Nombre de leasings en cours (situation en décembre 2014)	185
Durée moyenne d'un leasing (en mois)	13
Valeur moyenne d'un contrat	2 771€



PUSH

En 2012, SMart a lancé un projet de crowdfunding au nom évocateur : Push.

Il ne s'agit pas de faire concurrence aux plateformes existantes mais de proposer à nos membres un outil supplémentaire de financement, en misant sur un accompagnement plus personnalisé de leurs campagnes de recherche de fonds. Les utilisateurs pourront ainsi profiter pleinement des possibilités qu'offre internet comme vecteur d'accès direct à un large soutien potentiel.

Push doit aussi leur permettre de tester l'intérêt que leur projet suscite auprès du public, quitte à se voir obligés de l'améliorer et de l'affiner si la campagne de financement échoue. Cette confrontation avec les attentes du public est un aspect tout

aussi important que l'apport financier en lui-même.

Après d'ultimes ajustements techniques, Push a permis de lancer en 2014 quatre campagnes de recherches de fonds. Cette plateforme trilingue (FR, NL, EN) de financement participatif est accessible à l'adresse : <http://www.pushcreativity.org/>

Les projets retenus doivent correspondre aux objectifs et aux valeurs de SMart (dimension collective et mutualisante, effet d'entraînement interdisciplinaire, dynamisation sectorielle, etc.)

La force de Push réside dans l'accompagnement offert par les conseillers et le savoir-faire des équipes et des services de SMart.

TAX SHELTER ETHIQUE

A la fin 2011, SMart a créé la scrl Tax Shelter Ethique (TSE). Sa gestion quotidienne a été confiée à un professionnel du secteur audiovisuel extérieur à l'entreprise.

Le *tax shelter* est un incitant fiscal, lancé en Belgique en 2004 et destiné à favoriser les investissements financiers dans la production audiovisuelle. Une entreprise qui prend part au financement d'un film ou d'un téléfilm pourra bénéficier d'une exonération fiscale intéressante, si elle remplit les conditions légales du *tax shelter*.

TSE agit comme un intermédiaire *tax shelter*, c'est-à-dire qu'elle met en relation des investisseurs et des producteurs et règle les formalités administratives. Sa philosophie s'inscrit dans l'économie sociale et dans une volonté de soutenir le développement de la création. TSE entend donner accès aux investissements *tax shelter* à des producteurs qui en seraient exclus autrement (productions alternatives, *low budget*, producteurs hors des circuits classiques, etc.)

TSE est intervenu en 2014 pour une dizaine de productions : *Une douce révolte*, de Manu Poutte (prod. : Lux Fugit Film) ; *Mille chemins du temps*, de Philippe Vandendriessche (prod. : Les films de la Mémoire) ; *Liên de Mê Linh, Guerres et crimes de guerre*, de Jean-Marc Turine (prod. : Lune Blue Film) ; *Añoranza*, de Flo Flamme (prod. : Minds Meet) ; *Belle de Nuit. Grisélidis Réal Autoportraits*, de Marie-Eve de Grave (prod. : On Move Productions) ; *Histoires d'Artistes. Marie-Jo Lafontaine*, de Virginie Cordier (prod. : Clair-obscur Productions) ; *Ennahdha*, de Christophe Cotteret (prod. : Wrong Men Films) ; *Battles*, de Isabelle Tollenaere (prod. : Michigan Films) ; *Germes de guerre, chemins de pacification*, de Anne Lévy-Morelle (prod. : CVB).

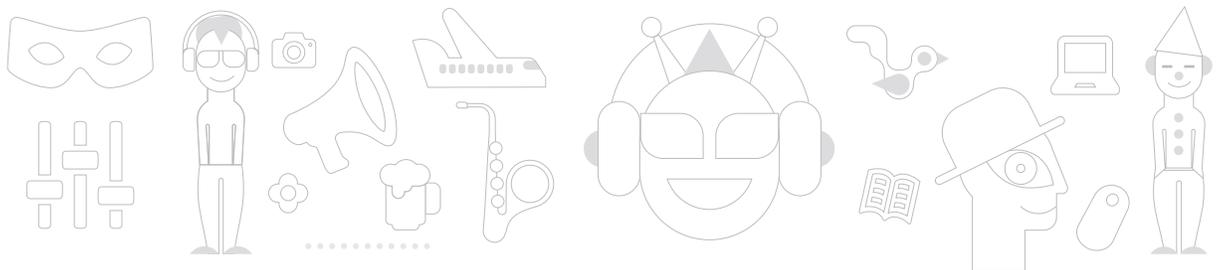
4. Service comptable

SMart s'est associé à la fiduciaire DMC pour mettre un service de comptabilité à la disposition de multiples structures (asbl, sociétés, indépendants...) de manière à accompagner le développement de leurs projets. Parmi les 108 clients pour lesquels ce service travaille figurent des compagnies de théâtre et de danse, des groupes de musique, des producteurs de films, des associations socioculturelles, des artistes ayant le statut d'indépendant, etc.

Les services rendus sont ceux d'une fiduciaire habituelle : aide à la création d'asbl ou de sociétés (statuts, démarches à accomplir...), comptabilité générale, déclarations TVA, établissement des comptes annuel... La différence avec d'autres structures équivalentes tient à peu de choses, mais qui importent beaucoup : une longue expérience au contact des métiers de la création, une connaissance fine de leurs réalités.



Photo: Alexis Haulot



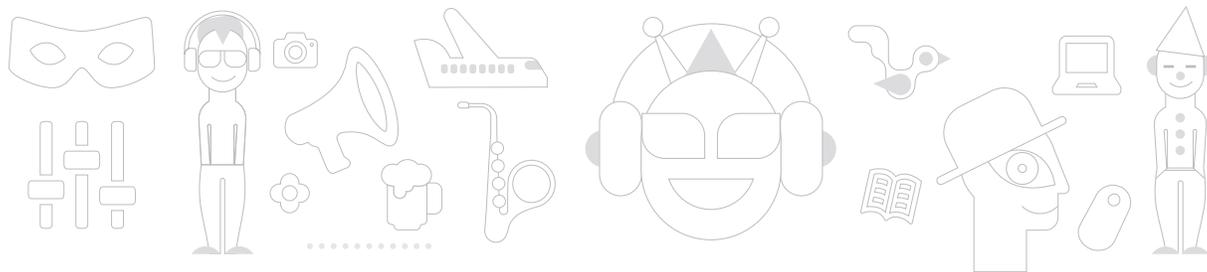
5. Locations de vans

SMart fournit à ses membres une aide à la mobilité en mettant à leur disposition, à des conditions très démocratiques, cinq véhicules adaptés à de nombreux usages (tourné de concerts et de spectacles, transport d'œuvres d'art, déménagement de studio, tournages...):

- un minibus Volkswagen Crafter modulable de 17m³: capacité de transport de matériel et de 9 personnes maximum ;
- quatre vans de 10m³, de type Volkswagen Caravelle, modulables en transport de 8 personnes et/ou de matériel (possibilité d'enlever ou de remettre les sièges);
- une fourgonnette Volkswagen Caddy, de 4m³, pouvant transporter jusqu'à 7 personnes.

Ce service est particulièrement adapté au transport des personnes et de leur matériel de scène. Il est accessible aux membres et aux donneurs d'ordre, sans caution à verser. Tous ces véhicules sont disponibles à partir de Bruxelles, à l'exception d'un des vans, dont la gestion a été confiée à l'association liégeoise Jaune Orange, l'une de nos partenaires au sein du Centre de Création des Tanneurs (www.jauneorange.be/vanfr). Les conditions de location sont très avantageuses : tarifs dégressifs et, en cas d'accident provoqué par l'emprunteur, franchise payable au prorata des dégâts. Les véhicules sont loués non par jour ouvrable mais par période de 24 heures, à raison de 500 km par jour. Des musiciens qui jouent en soirée peuvent donc emprunter un véhicule à midi et le ramener le lendemain matin sans que cela ne compte pour deux journées d'utilisation. La période où les transporteurs sont les plus sollicités correspond à la saison des festivals (du printemps jusqu'à la fin de l'automne). Ils sont principalement loués les week-ends, mais les contrats de location peuvent dépasser les 20 jours lors d'une tournée. Le caddy a été acquis récemment, ce qui explique son utilisation sensiblement plus limitée que les autres véhicules.

Véhicule	Tarif de départ	Nombre de contrats	Jours d'utilisation
Minibus Volkswagen Crafter	150 €/jour	33	125
VW Caravelle 1	100 €/jour	39	193
VW Caravelle 2	100 €/jour	49	146
VW Caravelle 3	100 €/jour	35	163
VW Caddy	85€/jour	19	36



6. Des espaces partagés

Pionnier en Belgique en matière de coworking pour les métiers de la création, SMart a développé une série de projets immobiliers destinés à couvrir ses besoins propres tout en proposant à divers partenaires des espaces partagés et des services mutualisés (chauffage, téléphonie, entretien et maintenance des locaux, etc.) Chacun peut de cette manière bénéficier à moindre coût de services plus difficilement accessibles autrement. A contre-pied de la segmentation classique du monde industriel, ces espaces misent sur la dynamique du partage, l'effet de proximité entre les occupants et la fertilisation croisée des projets.

Les **Creative Spots** s'inspirent du modèle des tiers-lieux, ces espaces d'activités hybrides entre domicile et travail. Dans tous ces lieux convergent des dynamiques de développement économique, social et culturel. Au-delà de la mise à disposition de mètres carrés et des services liés, ces espaces parient sur l'émulation des idées et l'intelligence collective. Le but : constituer une véritable communauté de créatifs partageant bien plus qu'un lieu de travail – une sorte de réseau social physique de personnes gravitant autour des métiers de création. L'ambition est de réunir des artistes individuels et des collectifs, des créateurs au statut précaire et des entrepreneurs culturels chevronnés, des permanents et des gens de passage.

A Saint-Gilles, dès la porte de la rue Féron franchie, les visiteurs trouvent à leur disposition dans les deux pièces de notre espace d'accueil six postes de travail sur ordinateur avec connexion internet et une imprimante. Ils peuvent également s'y installer pour consulter les ouvrages et revues de notre centre de documentation. Certains n'hésitent pas à passer dans ce lieu une partie de la journée.

Plusieurs associations et créateurs louent des espaces de bureau dans nos immeubles, notamment l'asbl **Culture et Démocratie**, qui partage avec nous ses ressources documentaires et s'associe

régulièrement à nos activités, comme lors de la campagne Je vote culture.

Sur les deux étages d'un vaste bâtiment de la rue Coenraets, la **Brussels Art Factory** (BAF) réunit une cinquantaine de jeunes créateurs qui se partagent une trentaine d'ateliers. Ceux-ci sont actifs dans les arts plastiques et graphiques, le stylisme, le design, la vidéo, la photographie, etc. Par les expositions et événements artistiques qu'ils organisent au sein de la BAF, ils bénéficient de la visibilité et de la force de frappe que donne un collectif. Indirectement, ils contribuent au rayonnement culturel de SMart.





A Liège, le **Centre de Création des Tanneurs** a fêté son cinquième anniversaire en mai 2015. Ce sont pas moins de 500 m² qui, outre l'antenne locale de SMart et ses huit permanents, accueillent en bord de Meuse une trentaine d'artistes multidisciplinaires et de travailleurs du secteur créatif. Le lieu propose des bureaux individuels ou collectifs mais aussi des espaces communs (cuisine équipée, espace de détente, salle de réunion...) qui stimulent la rencontre et la convivialité. Tout l'immeuble a été aménagé par SMart, qui en assure l'animation. La gestion de l'occupation (informations, disponibilités) a été confiée au Comptoir des Ressources Créatives, qui s'occupe de plusieurs autres espaces partagés à Liège.



C'est à l'initiative de **l'équipe montoise de SMart** que le **Centre de Création des Belneux** a vu le jour en novembre 2014, à la veille de Mons 2015. En intégrant ce bâtiment situé en plein centre-ville, notre bureau local s'est agrandi aux dimensions d'un Creative Spot. Outre nos services et un espace collectif de réunion, l'immeuble abrite sept partenaires travaillant dans le secteur du théâtre, des arts plastiques, de la création graphique, de la photographie et de l'architecture.



A Molenbeek a été lancé l'ambitieux projet du **Centre LaVallée**. Celui-ci se situe dans le quartier Ribeaucourt/Yser, à deux pas des bâtiments de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette zone urbaine, située dans une commune plutôt populaire qui s'est dotée d'un projet culturel fort, attire de nombreux artistes et créatifs, séduits aussi par ses loyers abordables. S'y installer permet à SMart de renforcer son ancrage dans cette partie de Bruxelles.

LaVallée propose différents services logistiques de soutien à la production artistique et aux travailleurs autonomes. Son objectif principal est de donner vie à un "tiers lieu", un espace de travail, de rencontre et de partage pour les créateurs.

Une première partie du bâtiment (1560 m² comprenant des espaces de bureaux et des ateliers) est disponible depuis la fin 2014, sans nécessiter d'autres aménagements. A l'orée du printemps 2015, 90% de ces espaces étaient déjà occupés. Les vastes salles d'exposition et d'événements ont accueilli plusieurs manifestations d'envergure. Des travaux successifs permettront à terme de disposer d'un espace de près de 5000 m² pour des usages diversifiés.

LaVallée accueille actuellement une cinquantaine d'occupants fixes. 60% d'entre eux sont des *Activités* SMart, les 40% restant se répartissent entre travailleurs "indépendants", asbl ou sprl. On trouve parmi eux des plasticiens, des graphistes, des designers, des stylistes, des scénaristes, des vidéastes, des web développeurs, des illustrateurs, des animateurs 2D/3D, une société de distribution et de production de documentaires, des sérigraphes...

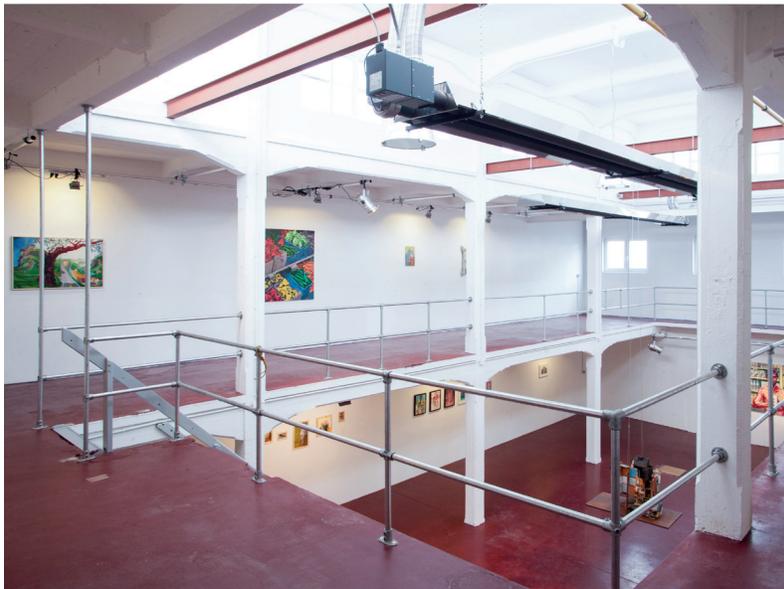
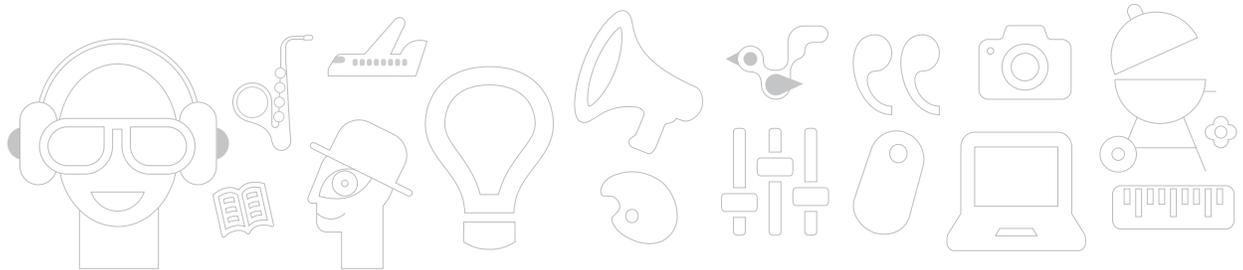


Photo: Alexis Haulot

3^E PARTIE :
LES SERVICES
D'ACCOMPAGNEMENT
PERSONNEL,
DE FORMATION ET DE
SOUTIEN



Les services d'accompagnement personnel, de formation et de soutien

1. Information et accompagnement

UN SERVICE DE PROXIMITÉ : LES CONSEILLERS

Les conseillers sont en première ligne pour accueillir les membres, les orienter en fonction de leurs besoins spécifiques, les informer, les accompagner dans le développement de leurs projets, les aider à résoudre leurs problèmes de contrats ou de rapports avec l'ONEM et les administrations en général.

Certains se spécialisent soit dans des matières spécifiques (droits d'auteur, réglementation chômage, statuts sociaux...), soit dans des secteurs d'activité (musique, arts plastiques...). Ils servent dès lors de référents à leurs collègues pour ces spécialités, quand les membres ont besoin de renseignements plus pointus.

Tous incarnent sur le terrain le rapport de proximité que SMart veut entretenir avec ses membres et, plus généralement, avec l'ensemble des secteurs culturels et créatifs, mais aussi, de plus en plus, avec certains acteurs économiques. Dans chaque ville où nous sommes implantés, leur connaissance du réseau local leur permet de nouer des partenariats fructueux et de soutenir des initiatives culturelles.

La proximité, c'est aussi une question de langue. En français, en néerlandais, en anglais, mais aussi en allemand, en italien, en russe, en arabe... : lors de rendez-vous individuels, chacun est susceptible de trouver auprès des conseillers une réponse dans sa propre langue aux questions qu'il se pose.

DE NOMBREUSES SESSIONS D'INFORMATION

Dans l'ensemble de nos bureaux, les conseillers assurent régulièrement des séances d'information, ouvertes à tous, qui permettent au public présent de se familiariser avec les questions soulevées par la problématique du travail artistique ou autonome aux plans juridique, administratif et économique. Ces sessions d'info sont aussi l'occasion d'expliquer en quoi nos outils de gestion peuvent se montrer utiles dans l'exercice des métiers de la création. Rien qu'à Bruxelles, plus de 1300 personnes ont participé en 2014 à l'une ou l'autre de ces sessions.

Une série de séances spécifiques organisées suite à la réforme de la réglementation chômage nous ont permis d'expliquer en détail les changements intervenus et de répondre aux interrogations de nos membres sur le sujet.

Des séances d'information sont aussi organisées à l'extérieur, notamment dans des écoles d'art à la demande des enseignants, comme cela a été le cas, par exemple, à Liège au Conservatoire et à l'Institut Saint-Luc, à Wavre à l'IFOSUP, à Mons à Art², ou encore à Gand, pour les étudiants de dernière année de Sint-Lukas. Elles permettent d'éveiller les étudiants aux réalités socioprofessionnelles de leurs futurs métiers, rarement abordées dans les cursus académiques. Les conseillers exercent de cette manière une véritable mission pédagogique. Ils rencontrent en outre les publics les plus divers : prescripteurs, donneurs d'ordre, responsables culturels... Ils informent leurs interlocuteurs sur les réalités des secteurs créatifs et contribuent à diffuser les valeurs de solidarité et les principes de mutualisation qui sont au cœur de notre démarche.

LES ÉQUIPES ET LES ANTENNES RÉGIONALES

En 2014, les équipes de conseillers ont été renforcées et leur présence dans les régions accrue, avec une augmentation des jours d'ouverture dans plusieurs antennes et, pour les Namurois, les Montois et les Courtraisiens, l'installation dans de nouveaux bâtiments plus accueillants, plus propices aux collaborations avec le réseau local. En revanche, le bureau de Schaerbeek, qui s'est avéré peu commode d'accès et ne rencontrait pas le succès escompté, a été fermé.

BRUXELLES

L'accroissement considérable des équipes dans notre siège central avait conduit il y a quelques années à une répartition des conseillers selon deux pôles : orientation et accompagnement. Cette option a été abandonnée au profit de la réorganisation du service en petites cellules autonomes où chacun est en mesure de répondre de A à Z à la demande d'un membre, sans avoir à le renvoyer vers un collègue.

Tous les conseillers bruxellois (32 personnes) ont été regroupés dans différentes salles du rez-de-chaussée. Cet espace se veut largement ouvert aux membres, qui ont également accès à une permanence juridique et peuvent travailler dans les salles d'accueil.

WALLONIE

21 conseillers sont à la disposition des membres en Wallonie. On en compte 8 à Liège et 5 à Namur, où les bureaux sont accessibles tous les jours ouvrables. 8 autres se répartissent entre les trois bureaux hainuyers : 4 à Mons (ouvert 4 jours sur 5), 2 à Tournai et à Charleroi (tous deux ouverts 3 jours sur 5).

En 2014, le bureau de Mons a déménagé pour prendre place, au cœur de la ville, dans le Centre de Création des Belneux. 19 postes de travail dans une maison de caractère avec jardin : le nouvel espace de création montois se veut convivial et ouvert à tous. Le lieu a été inauguré en grande pompe le 20 novembre dernier, lors d'une soirée au cours de laquelle plusieurs de nos membres ont pu faire valoir l'ampleur et la variété de leurs talents.

Le bureau de Namur a déménagé lui aussi. Il est désormais installé au centre de la ville (rue du Beffroi), à côté d'une galerie d'art. Son inauguration festive a permis de réunir membres, donneurs d'ordre, partenaires et pouvoirs institutionnels. Près de 200 personnes ont visité les nouveaux locaux et ont pu apprécier les prestations et réalisations de nos membres (chanteurs, photographes, bonimenteurs, stylistes) présents pour l'occasion.

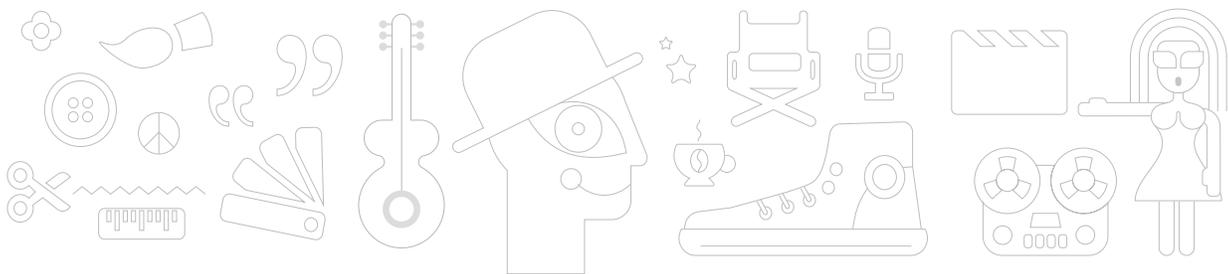




Photo: Alexis Haulot

2. Défense et médiation

L'équipe des juristes fournit des conseils concernant principalement le statut social et fiscal des professionnels de la création, les droits d'auteur et droits voisins et la mobilité internationale. Elle propose en outre une assistance juridique et un service de gestion des conflits aux membres présentant des dossiers difficiles en matière sociale, fiscale ou commerciale. Elle se charge d'analyser, d'assurer le suivi et de réagir aux réglementations en vigueur et aux propositions de lois visant les artistes, dans le but de représenter et défendre les membres du secteur de la création et de soutenir le développement des services et structures de SMart. En 2015, notre service juridique compte développer ses relations avec le service juridique de SMartFr, afin de partager les informations et collaborer sur certains projets.

INTERVENTIONS INDIVIDUELLES

Cette équipe a assuré le suivi de quelques dossiers fiscaux opposant nos membres à l'administration des impôts. Elle est en outre intervenue, dans une trentaine de cas, pour tenter de résoudre les conflits commerciaux entre des membres et leurs donneurs d'ordre. Mais une bonne part de son travail s'est concentré sur la défense des membres de SMart qui

avaient reçu des décisions défavorables dans leur dossier chômage.

Depuis la "crise ONEM" qui a débuté en octobre 2011, nous avons réceptionné quelque 300 dossiers. Une cinquantaine d'entre eux étaient encore en cours à la fin de l'année 2014 et les décisions les concernant sont attendues pour 2015, voire pour 2016.

INTERVENTIONS COLLECTIVES

Suite à cette crise et à la nouvelle réglementation chômage applicable aux artistes qui est entrée en vigueur en avril 2014, nos membres se sont montrés en attente d'informations précises : sur les changements dans la réglementation, sur l'avancement des dossiers judiciaires, etc. L'équipe juridique a été très présente et a fait le point sur l'actualité juridique dans le cadre d'événements participatifs organisés par SMart ("P'tits déj'") au cours du premier semestre 2014.

De façon générale, grâce au travail de son équipe de juristes et chaque fois que la nécessité se présente, SMart peut appuyer ses prises de position publiques sur des argumentaires juridiques bien documentés.

RÈGLEMENT DES CONFLITS

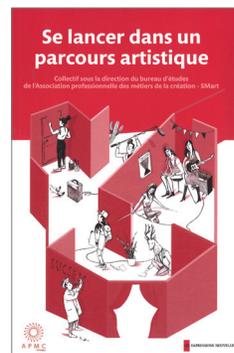
On peut empêcher certains conflits professionnels de s'envenimer en s'interposant comme conciliateur entre un membre et un donneur d'ordre, voire entre deux membres impliqués dans

un même projet. Cette mission, assurée d'abord par un juriste spécialisé, est désormais confiée à deux conseillers qui se sont formés en la matière et qui ont à cœur d'aider les parties à trouver une solution amiable, durable et cohérente.

3. Etudes, recherches et analyses

Depuis 2007, SMart s'est attaché, avec son bureau d'études, à combler un vide éditorial en Belgique, tant du côté francophone que néerlandophone, en proposant des ouvrages de fond sur la problématique du travail dans le secteur artistique. C'est ainsi qu'ont paru successivement : *L'artiste au travail, état des lieux et perspectives (2008)* ; *L'artiste et ses intermédiaires (2009)* ; *L'artiste, un entrepreneur ? (2012)*, devenus des livres de référence. Ces volumes ont été publiés en coédition avec des maisons qui disposent d'un circuit de distribution. Ils sont dès lors disponibles dans toutes les bonnes librairies en Belgique, en France et aux Pays-Bas. Dans le même esprit, SMart France a édité en 2012 *Vivre de son art. Histoire du statut de l'artiste XV^e -XXI^e siècle*.

Un cinquième titre s'est ajouté à la collection en février 2014 : *Se lancer dans un parcours artistique* (coédité en français par Les Impressions Nouvelles et en néerlandais par Lannoo Campus). Il aborde les difficultés du début de parcours professionnel dans le secteur des métiers de la création, toutes disciplines confondues. De quelles aides les débutants disposent-ils pour se lancer dans un parcours artistique ? Suffit-il, pour "devenir artiste", de suivre une formation académique ? L'autodidacte et l'amateur peuvent-ils espérer aller aussi loin que les autres ? Quel rôle les pouvoirs publics devraient-ils jouer dans le processus ? Autant de questions à la base de cet ouvrage collectif, qui réunit les contributions de chercheurs issus de France, de Belgique et des Pays-Bas. Les informations pratiques se mêlent aux enquêtes de terrain et aux approches théoriques pour cerner au plus près cette étape cruciale que constituent les débuts d'un parcours artistique. Cette vision plurielle est enrichie encore par de nombreux témoignages d'artistes.



RECHERCHES SUR LES MÉTIERS

Parallèlement, se poursuivent au sein de SMart une série de recherches sur les métiers de la création. Deux atouts s'offrent à nous pour mener à bien de tels travaux :

- Une base de données sociales et économiques sur le secteur de la création unique en Belgique, tant par son caractère interdisciplinaire (toutes les pratiques sont représentées) que par son caractère interprofessionnel (tous les métiers).
- Un fichier structuré de plusieurs milliers de membres et donneurs d'ordre et un réseau qui s'étend à une bonne partie de l'Europe via nos associations sœurs (SMartFr, SMartNI, SMartIt, etc.)

L'exploitation de notre base de données a débouché en 2014 sur les travaux suivants, diffusés sur notre site :

- *Chiffres-clés 2012 – aperçu statistique des contrats.*
- *Travail au projet année 2013: une analyse longitudinale des caractéristiques socio-économiques du plus haut décile de revenus chez SMart.*
- *Zoom sur les nouveaux membres utilisateurs en 2012.*

Par ailleurs, les chargés de recherche de SMart répondent régulièrement à des demandes internes de données statistiques et mettent à jour annuellement certaines données générales. Par exemple : production de données sur les journalistes, production de statistiques par bureau régional, etc.

L'exploitation de notre fichier, couplée à une solide expérience en matière d'enquête socioéconomique, a donné lieu à une série d'autres travaux.

C'est ainsi qu'il faut épingleur un projet transnational de recherche sur les conditions et modes de travail des travailleurs des métiers de la création, qui s'efforce de définir les conditions de possibilité d'une création "durable".

Plus ponctuellement, nous avons collaboré avec un doctorant de l'Université de Liège pour l'élaboration et la diffusion d'une enquête sur la qualité d'emploi et le bien-être au travail. Le questionnaire a été diffusé auprès des administrateurs d'Activités SMart.

EN PRISE AVEC LA SOCIÉTÉ

En 2015, l'un des événements culturels majeurs en Belgique est sans conteste le programme de Mons Capitale européenne de la Culture. SMart a remporté le marché public pour l'intérim artistique qui sera généré pendant les différents événements de l'année. Notre ancrage dans cette manifestation de grande envergure nous offre dès lors un terrain d'observation idéal pour mesurer l'impact social de nos services. En quoi le fait de travailler avec nous apporte-t-il à nos membres une sécurisation de leur activité ?

Il s'agira d'identifier les membres (et les opérateurs) qui travaillent pendant Mons 2015 via SMart, de mesurer l'impact social de cet événement pour les artistes, de mesurer l'activité économique artistique liée à Mons 2015, de mesurer le lien social généré par le recours à nos

services, et enfin de mesurer l'adéquation de la forme de travail utilisée pendant Mons 2015

La question de l'impact social de SMart sera au cœur d'autres recherches menées dans les prochains mois. L'objectif est de définir une série d'indicateurs et de présenter les effets bénéfiques engendrés dans le champ social par notre entreprise, en mettant en avant l'alternative que nous représentons au travail non (ou mal) déclaré, le nombre d'emplois créés, la participation au financement de la société (impôt, sécurité sociale...), la création de lien social et la dé-précarisation des travailleurs. Dans ce cadre, une collaboration a été établie avec le Centre d'Economie Sociale de l'Université de Liège, qui travaille déjà sur ce sujet et étudie l'apport de SMart depuis plusieurs années.



ETUDES JURIDIQUES

L'équipe juridique de SMart a effectué différentes études de fond contribuant à la mise en place de nouveaux services ou outils ou visant à appuyer les positions de nos structures. Parmi les principales questions traitées, citons :

- Une étude du secteur des soins de santé, des incapacités de travail résultant de maladies ou d'accidents du travail, des maladies professionnelles en Belgique, dans le cadre d'une recherche européenne sur la protection sociale en Europe.
- Des analyses du contenu de la nouvelle réglementation relative au statut social de l'artiste et en matière de chômage.

EDUCATION PERMANENTE

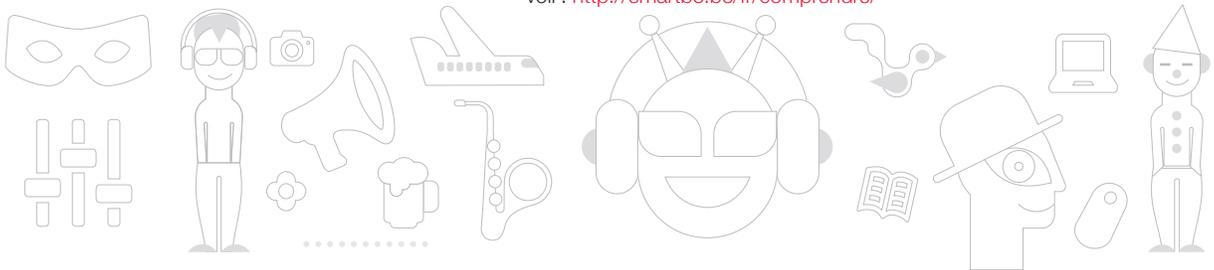
Depuis 2013, SMart est agréé comme organisme d'éducation permanente et bénéficie comme tel d'une subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette reconnaissance officielle concerne un programme de publications qui témoigne d'une ambition émancipatrice pour un public économiquement et socialement fragilisé. C'est souvent le cas de nos membres, soumis à diverses formes de "précariat", malgré le haut niveau de formation de beaucoup d'entre eux.

Les analyses publiées sur notre site portent pour l'essentiel sur des problématiques liées au secteur artistique : politiques culturelles, emploi artistique, professionnalisation, droits sociaux, droits d'auteur, statut d'artiste, intermittence, chômage, économie de la culture, valeur de l'art, etc. Nous élargissons progressivement nos centres d'intérêt à l'ensemble des métiers créatifs (formateurs, traducteurs, journalistes...) et des travailleurs autonomes et aux questions de l'organisation coopérative et de l'économie sociale.

Conformément aux objectifs fixés par le décret relatif à l'éducation permanente, ces textes visent l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active, la défense des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques. Le programme de publication est conçu de telle manière que les analyses se complètent et s'éclairent les unes les autres pour explorer progressivement plusieurs aspects d'une même thématique. Ainsi, parmi les questions abordées l'an dernier figurent en bonne place les enjeux, pour nos membres, du triple scrutin électoral de mai 2014, en lien avec l'opération Je vote culture (voir plus loin). Plusieurs autres articles portaient sur des questions de structuration professionnelle des métiers (conteurs, graphistes). Les problématiques soulevées par le développement du numérique dans les métiers de la création font l'objet d'une attention particulière. En 2015, l'accent sera mis sur la thématique de la coopérative, pour accompagner les mutations en cours chez SMart.

Pour l'ensemble des études et analyses, voir : <http://smartbe.be/fr/comprendre/>



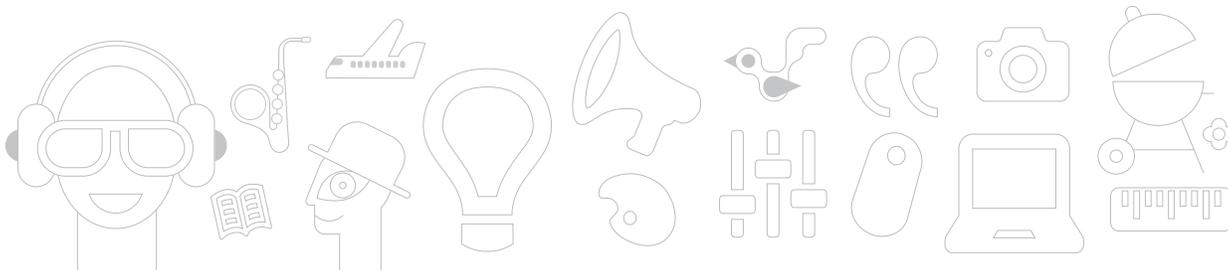
4. La formation : un fondamental



Photo: Alexis Haulot

On pourrait dire sans trop forcer le trait que SMart est, à sa façon, une vaste entreprise de formation continue. Depuis les séances d'information sur le fonctionnement de nos outils jusqu'aux rencontres Meet & Connect qui permettent à des jeunes professionnels de profiter de l'expérience acquise par des collègues plus aguerris, en passant par les dossiers explicatifs publiés sur notre site sur des sujets comme la sécurité sociale, les droits d'auteur ou la mobilité des travailleurs, nous offrons en effet à nos membres une palette étendue d'informations et de services qui leur permettent de compléter ou d'actualiser, dans une perspective pratique, les enseignements reçus durant leur cursus scolaire.

L'objectif de ces services est toujours le même : permettre à chacun de développer ses projets en toute autonomie, en bénéficiant de l'expérience collective, des savoirs et savoir-faire capitalisés au sein de SMart par nos équipes et nos membres.



EN FONCTION DES BESOINS

En examinant les besoins exprimés, en inventoriant les difficultés récurrentes rencontrées par nos membres dans la gestion de leurs projets, il nous a paru indispensable de développer une série de formations spécialisées. Une bonne part des artistes et des personnes engagées dans le secteur de la création ne sont pas suffisamment préparés à affronter les réalités socioprofessionnelles de leurs métiers. Élaborer un projet et le gérer, fixer un prix pour la réalisation d'un travail ou d'une œuvre, négocier, communiquer pour mettre en valeur son projet artistique, développer un réseau... Quand il s'agit de répondre à ces défis, nombre d'entre eux, même très talentueux, même expérimentés, se retrouvent relativement démunis. Ils connaissent mal leurs droits en tant qu'auteurs. Ils n'ont guère appris non plus à mesurer combien les innovations technologiques ont changé la donne en matière de communication, de vente ou de réseautage. Autant de carences auxquelles nos formations se proposent de remédier en fournissant aux acteurs de la création des outils méthodologiques qui leur permettent de développer leur carrière.

Le panel des formations s'étoffe et se diversifie régulièrement. Aux sessions à contenu socioéconomique organisées depuis plusieurs années se sont ajoutés plus récemment des programmes qui mettent l'accent sur internet et l'utilisation professionnelle des réseaux sociaux. Une nouveauté rencontre un gros succès : il s'agit d'une formation proposée aux photographes sur les droits d'auteur et le droit à l'image. Elle a eu lieu 7 fois en 2014 ! Ceci confirme l'intérêt d'une approche

par secteur, couplée avec des formations s'adressant à des praticiens de toutes disciplines. Deux autres propositions ont vu le jour l'année dernière : un module sur les outils de communication et une formation sur la gestion de projets. Ces formations ne se déroulent à l'heure actuelle qu'en français, à l'exception du module sur les droits d'auteur, disponible également en néerlandais. Elles sont basées sur une pédagogie interactive et une dynamique d'échanges qui offrent la possibilité aux participants de confronter leurs expériences, dans un processus collectif d'autoformation. Les deux-tiers des formations sont assurées par des permanents ou des membres expérimentés dans les matières abordées. Le dernier tiers est animé par des formateurs indépendants.

Une contribution financière relativement modeste est demandée aux participants (30€ par jour pour les membres, 40€ pour les autres). Mais celle-ci ne couvre pas le coût global des sessions. Smart assume donc sur fonds propres une bonne partie des dépenses liées à son programme de formations (jusqu'à 43% au 1^{er} semestre 2014). Heureusement, l'intérêt collectif de notre initiative commence à être reconnu par diverses instances : en Wallonie, nous sommes associés au Centre de compétence Forem Tourisme ; nous avons obtenu en 2014 un subside du Fonds de Formation pour les intérimaires, qui nous rembourse les sessions que nous mettons sur pied pour les demandeurs d'emploi ; le projet "Routes to Employment" (voir plus bas) est financé au plan européen par Erasmus +. Ces soutiens officiels nous permettent de réduire nos charges financières.

DES FORMATIONS LARGEMENT SUIVIES

En 2014, 31 formations ont été organisées à Bruxelles, Namur et Liège. Au total, elles ont rassemblé 334 participants. A titre de comparaison, notons que les 24 formations mises sur pied en 2013 avaient totalisé un public de 234 personnes. D'une année à l'autre, l'évolution s'avère donc très positive, avec une augmentation de près de 30% du nombre de formations données et une progression de 43% du nombre total de participants.

La formation sur les droits d'auteur, prise en charge par notre service juridique, touche également beaucoup de monde. Une session organisée à Gand pour le public néerlandophone a rassemblé une cinquantaine de participants. Il faut y ajouter les 300 personnes qui ont reçu une formation de base dans cette matière lors des 24 séances organisées en français (13 à Bruxelles, 11 dans nos bureaux wallons), avec la participation d'un avocat spécialisé extérieur à l'entreprise. Pour cette formation également, on constate une augmentation du nombre de personnes touchées (+ 17% par rapport à 2013). Au total, ce sont près de 700 personnes réparties dans toute la Belgique, qui ont suivi l'une ou l'autre de nos formations.

LES FORMATIONS DISPONIBLES

Les indispensables du contrat

Tous les contrats et conventions comportent des rubriques essentielles et des composantes négociables. Cette formation permet de connaître les règles de base pour rédiger un contrat/une convention de manière à faire valoir ses droits.

Négocier, tout un art !

Objectif : amener les participants à oser négocier le coût de leurs prestations, le prix de leurs œuvres ou les termes d'une collaboration. La formation propose d'adopter une méthode constructive qui permet d'obtenir un accord satisfaisant pour toutes les parties engagées dans la négociation.

Le réseau, un levier pour le métier d'artiste

Des pistes pour élargir et entretenir efficacement son réseau interpersonnel. Une tâche devenue essentielle pour tout artiste souhaitant développer ses projets, dans un marché majoritairement caché.

Les réseaux sociaux comme outil professionnel

Facebook, Twitter, LinkedIn... Où être présent et comment communiquer via ces réseaux ? Basée sur des cas pratiques, cette formation permet aux participants de choisir les plateformes utiles en fonction de leurs projets, d'établir une stratégie de communication adaptée aux réseaux sociaux et d'apprendre à entretenir le lien avec leurs contacts.

Photographie : droits d'auteur et droit à l'image

Vous êtes photographe ? Cette formation vous donne des outils pour gérer efficacement vos droits d'auteur et le droit à l'image de vos sujets.

Des outils pour promouvoir son projet artistique

Un inventaire des outils de communication existant, pour mieux comprendre les atouts, les faiblesses et la complémentarité des différents supports papier et en ligne et, au bout du compte, concevoir une communication cohérente par rapport au projet, à l'objectif et au public visés (marketing culturel).

Arts plastiques et graphiques : des pistes pour fixer vos prix

Pour les peintres, sculpteurs, photographes, dessinateurs, graphistes et plasticiens qui souhaitent clarifier les paramètres à l'œuvre dans la définition d'un prix. La formation s'accompagne d'une réflexion et d'échanges sur les pratiques en la matière.

Parler de son projet artistique

Pouvoir mettre ses atouts et sa singularité en valeur par une bonne communication orale, voilà un des défis proposés dans le cadre de cette formation, qui n'est pas reprise en 2015.

La gestion d'un projet : fondamentaux

Les impératifs d'une gestion de projets simple, saine et productive. La formation vise à transmettre une logique administrative et financière qui permet de gagner en confiance en soi et de dégager du temps pour se consacrer pleinement à son activité artistique.

Les droits d'auteur

Les principes et règles de base expliqués, exemples à l'appui, par des juristes spécialisés.

DES PARTENARIATS POUR DIVERSIFIER NOTRE OFFRE

Depuis plusieurs années, nous veillons à offrir à nos membres davantage de possibilités de formations en nous associant à divers partenaires hautement spécialisés. Cette collaboration concerne en premier lieu le secteur des TIC : informatique, outils du web, logiciels spécialisés... A côté de "Vertige asbl" et "Les mangeurs d'Etoiles" (opérateurs bruxellois de formation), SMart collabore également depuis 2014 avec Technocité (Mons) et le centre IFAPME (Liège-Huy-Waremme). Nous assurons la promotion de leurs services auprès de nos membres, qui bénéficient en contrepartie d'une réduction sur le prix des formations.

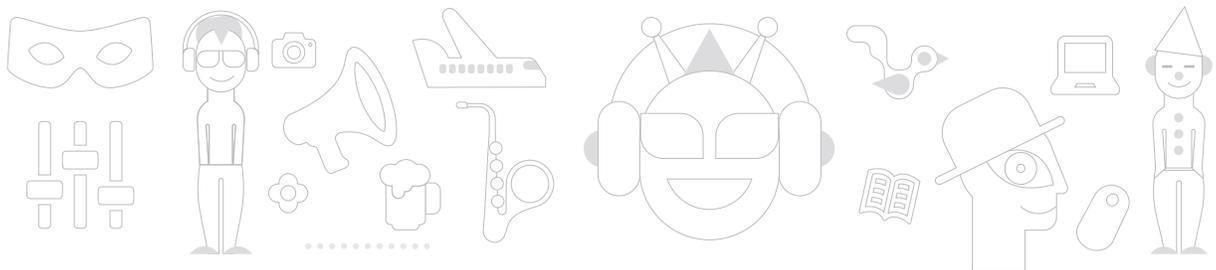
Nous avons par ailleurs relayé, via notre site, les offres de formations proposées par certains de nos membres : une manière pour nous de favoriser les échanges de connaissances au sein de la communauté SMart, dans des domaines aussi divers que la gestion du temps, la communication, le travail en équipe... Le

tout à des prix abordables et parfois préférentiels pour les membres de SMart.

Enfin, 2014 aura vu se concrétiser deux nouveaux partenariats, le premier en Wallonie, le second au niveau européen.

SMart et le Centre de compétence Forem Tourisme se sont associés pour proposer un cycle de formations aux demandeurs d'emploi issus des métiers de la création qui souhaitent conclure des partenariats ou étendre leur clientèle dans le secteur touristique. Cette formation globale (opportunités dans le tourisme, gestion de projets, rédaction de contrats, fonctionnement du droit d'auteur, développement de son réseau professionnel, communication...) d'une durée de 10 jours est gratuite pour les demandeurs d'emploi. Ce cycle, organisé en avril-mai 2015 au Forem de Liège, accueillera une quinzaine de participants.

Au plan international, nous participons au projet "Routes to Employment" (voir plus loin, chapitre Europe).



5. Une documentation spécialisée

Dès ses origines, SMart a veillé à offrir à ses membres une information de qualité.

UN FONDS DE DOCUMENTATION UNIQUE

Notre centre de documentation est riche de près de 1 800 titres, en français principalement mais aussi en néerlandais et en anglais. Ce fonds unique en son genre réunit d'une part, des ouvrages portant sur le droit, l'économie, la sociologie de l'art, les politiques culturelles, les institutions artistiques, d'autre part, des ouvrages relatifs aux diverses disciplines artistiques. Il réunit des collections de revues spécialisées et propose également de la documentation sur les artistes présents dans notre collection d'art contemporain. Le centre de documentation accueille par ailleurs le fonds d'ouvrages portant sur les enjeux politiques, sociaux, économiques et éducatifs de la culture qui a été constitué par l'asbl voisine de SMart, Culture et Démocratie. La plupart de ces livres et revues peuvent désormais être consultés librement dans l'espace d'accueil de Saint-Gilles. Le catalogue commun de SMart et de Culture et Démocratie est accessible en ligne : http://pmb.smartbe.be/opac_css/

UN RÉPERTOIRE DES AIDES

Après avoir publié en 2011 un *Répertoire des aides aux artistes* qui a été rapidement épuisé, SMart en a réalisé en 2012 deux versions numériques, l'une en français et l'autre en néerlandais. Le site <http://aidesauxartistes.be> est accessible gratuitement. Il recense l'ensemble des services et des soutiens dont peuvent bénéficier les artistes dans les deux principales Communautés du pays. Au cours de 2014, aucune mise à jour n'a pu être effectuée.

UN ENSEMBLE D'INFORMATIONS UTILES

Notre site regorge, dans sa partie accessible à tous, d'informations utiles à l'ensemble des professionnels de la création et des travailleurs autonomes. On y trouve en particulier des dossiers de synthèse sur des thèmes comme la sécurité sociale, le chômage, la mobilité, etc. Des fiches pratiques prolongent les formations proposées aux membres : comment demander un soutien financier, rechercher des collaborateurs, nouer des partenariats, concevoir un dossier de présentation de son projet. Chaque fiche propose une méthodologie et de nombreux conseils. Les visiteurs du site pourront par ailleurs prendre exemple sur des dossiers conçus par nos membres pour présenter leurs projets. Un canevas pour l'établissement d'un budget, récapitulant les nombreux éléments à prendre en compte, complète le panel de documents mis à la disposition du public. <http://smartbe.be/fr/services/formation/fiches-pratiques/>

Bon nombre d'informations se retrouvent également dans la partie du site réservée aux membres. Elles concernent des données de tous ordres : des taux de remboursement des frais de voiture jusqu'aux barèmes des différentes commissions paritaires, en passant notamment par le nombre autorisé de jours de travail sous contrat étudiant par an. Toutes ces informations requièrent une actualisation régulière, en fonction de l'évolution des réglementations et des dispositifs légaux, des sauts d'index, des adaptations barémiques...

Enfin, notre blog politique est en phase avec l'actualité politique et sociale. Il nous a permis de nous montrer très réactif, notamment au moment de la réforme de la réglementation en matière de chômage. C'est le lieu où sont exprimées nos prises de position publiques. <http://blog.smartbe.be/>

6. Soutien aux artistes

SMart apporte son soutien aux artistes et à la création contemporaine par l'attribution de bourses et par la constitution d'une collection d'oeuvres d'art.

LES BOURSES

Dans la conception des bourses, nous avons tenu compte de deux facteurs essentiels : d'une part, nos bourses ne peuvent entrer en concurrence avec des bourses déjà existantes et, d'autre part, elles doivent tenir compte de nos moyens financiers, nécessairement limités. C'est ainsi que nous avons décidé que ces budgets seraient destinés à soutenir concrètement les artistes de toutes disciplines dans le développement de leur carrière professionnelle. Deux types de bourses sont attribués :

Les bourses Accompagnement : pour les artistes qui souhaitent réaliser un projet artistique à un moment charnière de leur développement artistique. Les bourses financent notamment un accompagnement nécessaire à la réalisation de ce projet. Cet accompagnement peut avoir lieu dans une résidence d'artistes, mais aussi dans une entreprise, une ONG ou une université, ou encore prendre la forme d'une participation à un atelier, à un stage auprès d'une compagnie, d'un artiste, d'un expert, etc.

Les bourses Salto s'adressent à des artistes invités à un festival, une exposition, un spectacle... de grande envergure. Cette expérience doit les conduire à approfondir leur pratique et élargir leur notoriété.

En pratique, ces bourses sont destinées à rembourser des frais (*per diem*, frais de voyage, coût d'une formation...).

12 PROJETS RETENUS

Pour la septième année consécutive, un appel à candidatures a été lancé en août 2014, pour des projets qui seront développés à partir de 2015. Sur les 84 dossiers reçus, le jury a retenu 12 projets, en fonction de leur qualité artistique intrinsèque, de leur pertinence et de leur impact : 9 projets pour une bourse Accompagnement et 3 pour une bourse Salto.



En ce qui concerne les **bourses Accompagnement**, trois artistes vont suivre un workshop, un master class ou une formation existante :

- Pour la mise en scène de sa pièce de théâtre, Céline de Bo désire participer à deux workshops, pour à la fois affiner le travail sensitif de l'acteur et développer sa connaissance et sa maîtrise du théâtre d'objets.
- Afin de se préparer pour la création d'une série de portraits grand formats, Stéphanie Roland suivra au Kala Art Institute (Californie) des Masterclasses ayant pour objet d'étude l'image photographique.
- Caroline Thirion participera à une formation organisée par l'Université de Perpignan en photographie documentaire et écritures transmédias afin d'acquérir les compétences nécessaires à la réalisation d'un projet multimédias qui traiterait de l'esclavagisme en Afrique.

Les six autres bénéficiaires d'une bourse Accompagnement participeront à une formation qu'ils mettront eux-mêmes sur pied :

- Milou Bakker envisage de transformer un texte théâtral en histoire musicale pour enfants. Elle doit pour ce faire apprendre à transformer un texte en œuvre musicale et à maîtriser l'enregistrement et la production des éléments audio nécessaires.
- Diego Borrello aimerait se lancer dans un cycle de concerts symphoniques centré sur le répertoire classique allemand. Pour mener ce projet à bien, il veut suivre un stage personnalisé aux côtés d'un grand chef, tant pour perfectionner son approche de la direction d'orchestre que pour mieux appréhender la tradition musicale allemande.
- Dans le cadre d'une création collective, le Groupe Sanguin souhaite s'initier à de nouvelles méthodes d'entraînement pour acteur.
- Yannick Guédon désire être encadré par le compositeur Antoine Beuger dans l'écriture d'une pièce qui lui a été commandée par Dedalus, un ensemble spécialisé dans les musiques expérimentales et minimalistes.
- C'est à la technique de la danse burlesque que Shelbatra Jashari voudrait se former, dans la perspective de donner à cette danse une connotation contemporaine, artistique et personnelle, afin de mieux l'intégrer dans ses performances.
- Katrien Van Opstal souhaite être encadrée afin de mieux comprendre et exercer l'art du jazz-vocal. Elle envisage de lancer un projet musical qui comprend un programme de chant, des enregistrements, une tournée. Cette recherche artistique pourrait constituer le préambule à un éventuel doctorat.



On note également une grande diversité pour les trois bourses Salto, qui soutiendront une dramaturge, un photographe et des musiciens :

- Nedjma Hadj Benchelabi est invitée en tant que dramaturge au Festival international de Danse contemporaine de Marrakech. Elle a pour projet de collaborer au processus de création de solos de quatre jeunes danseurs et de réaliser une vidéo sur ce processus.
- Sa bourse permettra à Léonard Pongo de participer au festival de la photographie d'Angkor, afin de présenter son travail et de rencontrer le jury lors de la projection de sa série *The Uncanny*, sélectionnée cette année.
- Le projet ATK ! des artistes Albert Vandebroeck et Ofer Smilansky a été invité par Elektra à une performance dans le domaine des arts digitaux lors de la première Biennale Internationale d'Art Sonore (BIAS) à Montréal.

Tous les détails sur le site : <http://smartbe.be/fr/services/bourses/>

UNE COLLECTION D'ART CONTEMPORAIN

C'est en 2008 qu'a démarré pour SMart la constitution d'une collection d'œuvres d'art, avec pour fil rouge une thématique qui fait pleinement écho à ses objectifs et à ses missions, puisqu'il s'agit des Portraits d'artistes. Une thématique abordée sous toutes ses facettes : portraits, autoportraits, mise en scène des rapports de l'artiste à la société, créations relatives à des artistes fictifs, évocation et réinterprétation d'œuvres, etc.

La collection s'ouvre à plusieurs générations de créateurs de diverses disciplines (peinture, sculpture, installation, photographie, dessin, illustration, BD, vidéo, collages...). A côté des plasticiens, elle a fait une incursion dans le monde musical, avec des portraits sonores de musiciens disparus.

Elle réunit aussi bien des artistes reconnus sur les scènes nationale et internationale que des créateurs émergents. Le choix des œuvres se base sur la qualité et la spécificité qu'elles apportent à la collection. Certaines d'entre elles font l'objet de commandes. C'est notamment le cas pour le projet, étalé sur trois ans, des *Portraits Flipchart*² de tous les artistes présents dans la collection, réalisés par Benoit Piret.

Pour garantir leur conservation dans les meilleures conditions possibles, SMart s'est assuré la collaboration régulière d'une restauratrice, susceptible d'intervenir au besoin sur les œuvres abimées.

En 2014, cette collection a été placée sous l'égide d'une fondation spécifique (**Portraits d'Artistes/Kunstenaarsportretten SMart**) qui lui permet désormais de bénéficier de dons et d'autres formes de mécénats.

L'ensemble des initiatives prises par SMart autour de sa collection doit lui permettre d'accroître sa visibilité dans le milieu des arts plastiques, en Belgique mais aussi, progressivement, à travers l'Europe, en collaboration avec les entités sœurs de différents pays.

² Pour rappel, le flip chart est ce chevalet à feuilles mobiles qu'on utilise comme support visuel de l'information lors d'un exposé ou d'une réunion.

DES EXPOSITIONS POUR LA DÉCOUVRIR

Il ne suffit pas de constituer une collection, il faut encore la faire connaître. SMart s'y applique activement, entre autres par une politique soutenue d'expositions.

C'est d'abord sur ses propres sites que SMart donne à voir les œuvres acquises. Celles-ci sont en effet présentées en alternance dans les locaux de notre siège principal, à Saint-Gilles. Les personnes amenées à fréquenter les lieux peuvent ainsi cohabiter un temps avec des œuvres contemporaines de qualité. Certaines pièces se retrouvent aussi dans nos bureaux régionaux ou dans les locaux de SMart à l'étranger

Ainsi, les planches de BD originales de Jean-Paul Marquet, qui ont été accrochées à Bruxelles de novembre 2014 à janvier 2015, ont été par la suite présentées dans nos bureaux de Namur et de Charleroi, avant d'être accueillies par nos antennes flamandes.

En février 2015, l'artiste anversois Frank Mahieu a livré le troisième et dernier volet de son triptyque *La Vie de l'artiste*. Cette production hors normes, qui est le fruit d'une commande de SMart étalée sur trois ans, a été inaugurée dans nos locaux bruxellois en mars 2015 avant d'être exposée durant les mois de mai et juin au siège central de SMart France, à Lille.

Les œuvres sont en outre régulièrement prêtées à d'autres institutions pour des manifestations temporaires.

- En 2014, les deux pièces de Stephan Balleux "*Memling*" et "*Franky*" ont été présentées au Musée d'Ixelles.
- *Trying to be Balzac*, d'Emilio Lopéz-Menchero a été exposé à la Centrale for Contemporary Art à Bruxelles
- En avril 2015, une partie de la collection est présentée à OFF Art Fair 2015, autour du thème de la "Réinterprétation des œuvres".
- En mai 2015, d'autres œuvres sont accrochées dans les locaux de Point Culture à Bruxelles, dans le cadre d'une série d'événements organisés par cette association sur le thème de "l'artiste au travail".
- Il est prévu également qu'une partie de la collection soit montrée à Mons à l'automne prochain, à l'occasion de Mons 2015 Capitale européenne de la Culture.

DES PUBLICATIONS POUR L'ACCOMPAGNER

Un programme de publications permet d'accroître le rayonnement de la collection. SMart a coproduit **un livre consacré à l'œuvre de Jean-Paul Marquet** qui accompagne désormais l'exposition de ses planches.

Un catalogue trilingue (FR/NL/EN), à paraître en août 2015, donnera à voir la collection et mettra en perspective les démarches qui y sont à l'œuvre, grâce à de nombreuses contributions d'experts.

Toutes les œuvres font par ailleurs l'objet d'une présentation sur le site de **SMartAgora**: <http://smartbe.be/fr/a-propos/la-collection/>

UN NOUVEAU PROJET: L'ARTOTHÈQUE D'ART CONTEMPORAIN

Pour favoriser la diffusion de l'art contemporain auprès du public, en commençant par les collaborateurs de S'Mart, un nouveau projet a été lancé à l'automne 2014: la constitution d'une artothèque d'œuvres contemporaines.

Elle s'appuie sur les axes de la collection "Portraits d'artistes" (mêmes thématiques) mais se composera d'œuvres plus modestes, notamment de multiples. Elle fonctionnera selon le principe d'une "bibliothèque" d'art, en offrant aux membres du personnel de S'Mart la possibilité d'emprunter gratuitement (puis éventuellement d'acheter) des œuvres originale. Les premiers pièces ont été acquises dès septembre 2014.

CEUVRES ACQUISES AU 31 MARS 2015

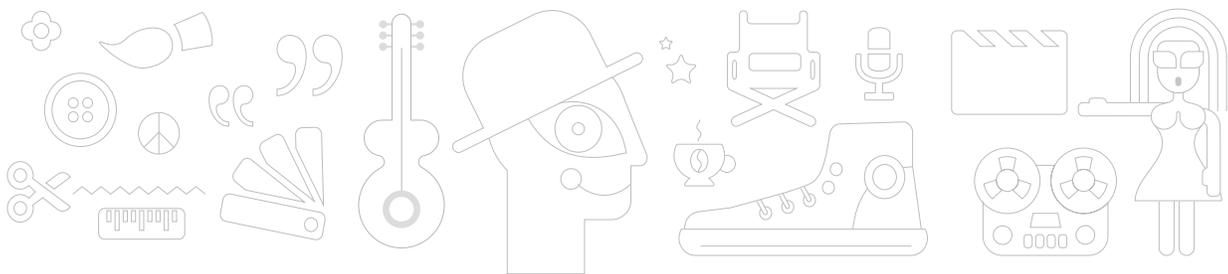
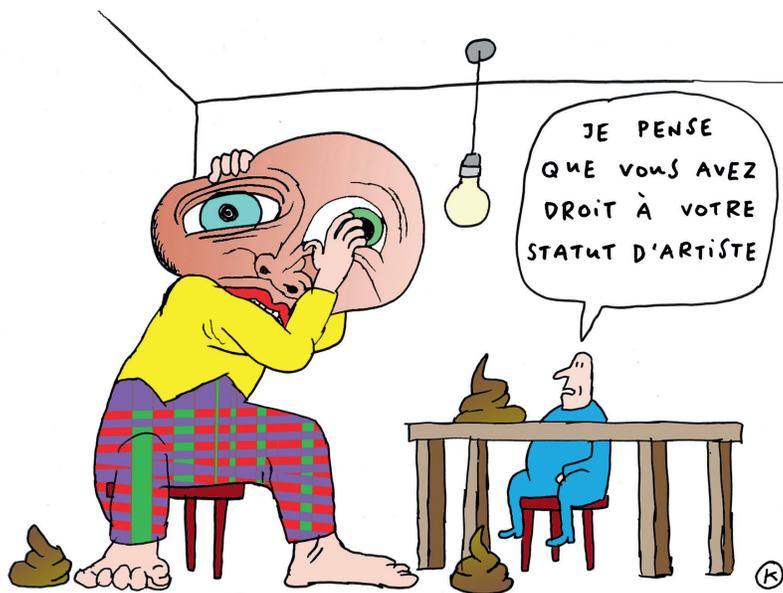
Artiste	Pays / date naissance	Titre	Technique
Rancillac Bernard	France, 1931	Groupe de jazz	Lithographie en couleurs
Duez Jacques	Belgique, 1945	Professeur Choron	Papier calque et gouache
Viollet Fanny	France, 1936	Les Trois Grâces	Carte postale brodée
Viollet Fanny	France, 1936	L'origine du monde	Carte postale brodée
Viollet Fanny	France, 1936	Marat assassiné	Carte postale brodée

Le système de prêt sera développé dans le courant de 2015.

Viollet Fanny - L'origine du monde



4^E PARTIE:
ENGAGEMENT ET
PARTICIPATION



Engagement et participation



1. Je vote culture

UN MÉMORANDUM

Comme à chaque élection, SMart a voulu faire entendre sa voix en publiant un mémorandum politique à l'occasion du triple scrutin de mai 2014. Ce document a été envoyé, dans sa version française ou néerlandaise, à plus de 400 responsables politiques et institutionnels. Il a également été mis à la disposition du public dans une version papier et sur notre site.

En Belgique comme ailleurs, le Traité européen de Stabilité et de Convergence a été ratifié quasi sans débats. Il contraint les États et les entités fédérées à adopter une politique d'austérité censée venir à bout de la crise économique. Même s'il n'a pas connu de mesures aussi destructrices que dans d'autres pays européens, le secteur culturel belge dans son ensemble a été affecté par cette politique, tant au nord qu'au sud du pays. C'est au regard de ce contexte que nous avons élaboré une série de revendications au niveau régional, fédéral et européen, avec pour objectif l'amélioration des conditions de vie de nos membres. Il s'agissait également (et il s'agit toujours) de favoriser les conditions d'exercice du travail autonome dans un esprit de solidarité.

DES CONFÉRENCES ET DES DÉBATS

Comme artistes, nos membres ont souvent pour cadre de référence les Communautés – flamande, francophone, germanophone – compétentes en matière de culture. Comme travailleurs, entrepreneurs, acteurs économiques, les mêmes ont affaire aux Régions, à l'Etat fédéral, à l'Europe.

Pour démêler cette complexité institutionnelle, nous avons invité le CRISP (Centre de Recherches et d'Informations Sociopolitiques) à donner à Bruxelles et dans différentes villes de Wallonie une conférence sur le thème: "Elections 2014: quels enjeux pour la culture et les métiers de la création?" Du côté flamand, Leen Laconte, experte en politiques culturelles, s'est livrée à un exercice similaire à Gand et Anvers.

Ces conférences ont servi de prélude à un cycle de débats en Fédération Wallonie-Bruxelles qui ont réuni, à Liège, Namur, Charleroi, Mons, Tournai et Bruxelles, des candidats aux élections issus des principaux partis. Plusieurs d'entre eux occupent aujourd'hui des responsabilités ministérielles à la Région Wallonne, à la Fédération Wallonie-Bruxelles ou dans le Gouvernement fédéral.

À Bruxelles, nous avons organisé en outre un débat sur l'Europe et la culture qui a réuni un pannel d'artistes et de responsables institutionnels. Ces rencontres ont touché au total plus de 400 personnes. Elles nous ont permis de renforcer nos partenariats locaux avec de nombreuses organisations, à commencer, à Bruxelles, par plusieurs de nos voisins saint-gillois: Culture et Démocratie, Pour la Solidarité et le Centre du Libre Examen. À Mons, une collaboration avec la

troupe d'improvisation théâtrale Caméléons Créations a permis d'agrémenter le débat d'interludes satiriques. A Charleroi, le débat a été organisé en partenariat avec le centre culturel l'Eden. Il a été illustré par des capsules vidéo consacrées à des témoignages d'artistes. La Maison de la Culture de Tournai était partie prenante du débat qui a été organisé dans l'une de ses salles, en collaboration avec l'association Les passeurs de mémoire et le Collectif Roosevelt. A Liège, un partenariat a été noué pour l'occasion avec la Cité Miroir.

Dans toutes ces villes, la campagne Je vote Culture a permis également une mobilisation des membres en amont, pour préparer avec eux les thèmes qu'ils souhaitaient voir aborder et les questions à soumettre aux candidats. Cette mobilisation a été particulièrement importante à Tournai où, par un hasard du calendrier, elle s'inscrivait dans le sillage du Printemps de la Culture, vaste programme de consultation initié par la Ville, dans lequel nous nous sommes montrés très actifs.

Les rencontres ont trouvé un prolongement dans plusieurs analyses d'éducation permanente publiées sur notre site: <http://smartbe.be/fr/ep-type/analyses/> ainsi que par Culture et Démocratie. Nos tweets nous ont permis de relayer en direct les débats sur les réseaux sociaux. Les pages Facebook ouvertes à cette occasion ont recueilli de nombreuses réactions.

La presse écrite et audiovisuelle s'est fait largement l'écho campagne Je vote culture, tant au niveau national que local. Citons notamment la publication d'une carte blanche de SMart dans *L'Echo* du 20 mai 2014.

2. Des initiatives pour rassembler les membres

P'TITS DÉJ'

La situation de crise vécue depuis deux ans par le secteur artistique a suscité nombre de réactions. On a notamment assisté à la naissance de plusieurs collectifs (FACIR, Conseil Dead...). SMart n'a pas été en reste et a régulièrement réuni ses membres, notamment au cours d'une série de "P'tits déj'". Inaugurées en 2012 dans le cadre de la crise du chômage, ces rencontres matinales autour d'un café et de croissants ont pour objectif d'informer les participants sur un sujet d'actualité précis et de susciter des échanges entre eux et avec nous.

Des "P'tit Déj'" ont notamment été organisés au printemps 2014 pour préparer les débats politiques organisés dans le cadre de notre campagne Je vote Culture.

Un autre a été mis sur pied en prélude à la grève générale du 15 décembre dernier. Nous avons organisé une matinée de réflexion sur les possibilités de défense collective qui s'offrent aux travailleurs autonomes. A cette occasion, nous avons réuni, en présence d'une soixantaine de personnes, des représentants syndicaux, des collectifs d'artistes, des associations professionnelles, des représentants des Acteurs des Temps Présents, de Hart Boven Hard et de Tout Autre Chose.

MEET&CONNECT

Les Meet&Connect sont une autre forme d'événements participatifs, tournés quant à eux vers l'exercice pratique du métier. Il s'agit le plus souvent de rencontres rassemblant les acteurs d'un secteur déterminé autour de praticiens chevronnés, en vue de partager des expériences professionnelles.

A Mons, des Meet&Connect ont été organisés sur l'art numérique (le 20/03 avec la participation de Cédric Sabato, Jeftha et Drag On slide) et sur les pièges à éviter pour lancer un groupe de rock (le 11/12, avec Christophe Waeytens). Un autre a permis d'aborder la problématique des "tiers lieux".

A Liège, c'est le statut du photographe en Belgique qui était au centre des discussions, lors de la rencontre organisée en clôture de la Biennale internationale de Photo (le 24/05, avec Thomas Chable et Emmanuel d'Autreppe).

A Bruxelles, un Meet&Connect sur les métiers du jazz s'est inscrit dans le cadre du Brussel's Jazz Marathon, un autre sur le Street Art a été mis sur pied à l'occasion d'une exposition à LaVallée.

A Gand, un Meet&Connect organisé avec RadioCentrum a réuni plus de 70 personnes. Parmi les orateurs figuraient Lisbeth Imbo en Yves Das, de "Looping Tales", qui ont expliqué comment ils ont fait de leurs idées un concept à succès et comment ils réussissent à gagner leur vie en tant qu'hommes et femmes de médias.

Ces événements participatifs nous ont permis de collaborer avec divers partenaires: à Mons, avec le Plaza Art, le Manège Mons asbl, le Festival VIA, la Maison du Design ou encore la chaîne de radio Classic 21; à Liège avec Les Chiroux - Centre culturel de Liège et le Comptoir des Ressources créatives; à Bruxelles avec le BIP.

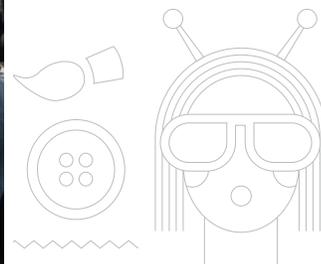
3. Des partenariats pour agir sur la vie culturelle locale

Dans chaque bureau régional, les conseillers sont impliqués dans la vie culturelle et associative de leur région. Ils proposent des projets qui ont pour objectif de tisser et d'approfondir des liens avec les communautés artistiques, culturelles et économiques locale. De nombreux partenariats ont été conclus à cet effet. Ceux-ci peuvent prendre plusieurs formes, de la participation à l'organisation d'événements au simple soutien financier ou matériel, chaque ville disposant d'une enveloppe budgétaire propre.

Au-delà des partenariats ponctuels, SMart s'est engagé dans des projets de longue durée visant à la structuration du réseau créatif local.

C'est ainsi qu'à Tournai nous avons très largement participé aux travaux du Printemps de la Culture initiés par la Ville en 2012 et poursuivis jusqu'en 2014. Nous avons participé au comité de pilotage du projet et animé plusieurs ateliers de réflexion. Nous avons en outre coordonné une enquête sur les besoins en matière de lieux de création et participé à des réflexions sur la mise en place d'un espace de travail collaboratif du type "Creative Spot".

A Namur, une préoccupation du même ordre nous a amenés à nous associer à la préparation d'un Comptoir des Ressources Créatives à l'instar de celui auquel nous sommes associés à Liège.

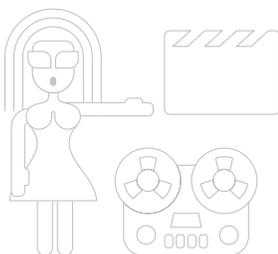


NOS PARTENARIATS EN FLANDRE

Dans le Nord du Pays, SMart a soutenu une douzaine d'organismes ou de manifestations extrêmement diversifiés :

- La revue *Rekto-Verso*, dont nous sommes en outre un des points de diffusion ;
- Any Party, manifestation conviviale des freelances créatifs ;
- Studio Start, espace de travail partagé pour artistes et entrepreneurs créatifs à Anvers ;
- L'association One Armed Man, pour un magazine et une exposition artistiques ;
- Future Talents, maison de production vidéo axée sur les jeunes créateurs ;
- L'association Kop (Kunstenaars Ondersteunend Platform), plateforme multidisciplinaire de présentation et de soutien pour artistes, particulièrement attentive aux débutants ;
- L'association Nuff Said, à Berchem, qui programme sur sa scène des artistes belges et étrangers ;
- Radiocentrum, plateforme interactive de radio et de multimédia ;
- Now You Are Here, qui rassemble huit espaces artistiques alternatifs ;
- Epoque, plateforme dans le domaine de l'image développée à Anvers à l'intention des jeunes talents ;
- Kapow, association d'art urbain ;
- L'association Designregio Kortrijk ;
- Le festival de cinéma expérimental Razorreel à Bruges.

SMart a aussi soutenu les initiatives individuelles de deux artistes (Koen Broucke, pour une expo et des performances à Anvers, et Bram Kinsbergen) ainsi que d'un collectif basé à Gand, Smoke & Dust.



NOS PARTENARIATS EN WALLONIE

Epinglons notamment l'important investissement de notre bureau namurois dans le projet " **Intersections** " / **Bister** qui a donné à une cinquantaine d'artistes la possibilité d'occuper avec leurs œuvres les locaux d'une ancienne moutarderie en voie de réaménagement. Cet événement largement relayé par la presse a mis en évidence la présence d'un vivier de création en recherche désespérément de lieux d'expression et de travail dans la capitale wallonne. Nous avons également apporté notre soutien dans cette ville à la Fête de la Musique, au festival musical Verdur Rock et au KIKK Festival, axé quant à lui sur le développement du digital.

A Mons, nous avons soutenu le concours Meli-Melo, en finançant un prix qui offre une session studio au groupe victorieux, et le festival Théâtre en Rue, auquel nous sommes associés depuis 7 ans. Nous avons collaboré avec Microsoft Innovation Center (MIC) dans le cadre de la Quinzaine Numérique. Nous y avons proposé une formation (référencement naturel), un coaching communication individualisé ainsi qu'un workshop pour créer un site web grâce à un outil développé par des stagiaires du MIC.

C'est à Charleroi qu'est né le concours Meli Melo, à l'initiative du Centre d'Action Laïque. Nous lui avons apporté notre soutien. Nous avons en outre lancé des appels à projet dans le cadre de la Fête de la Musique et de Charleroi Ville des Mots. Un autre partenariat avec *Kulturopoint* nous amène à diffuser via ce fanzine des synthèses de nos articles d'éducation permanente.

BRUXELLES: AUTOUR DE LAVALLÉE

Dans la Région de Bruxelles-Capitale, l'ouverture de LaVallée nous a permis de nouer de nouveaux partenariats. Nous avons pu nous insérer d'emblée dans le tissu culturel et associatif local en organisant à Molenbeek une série d'événements.

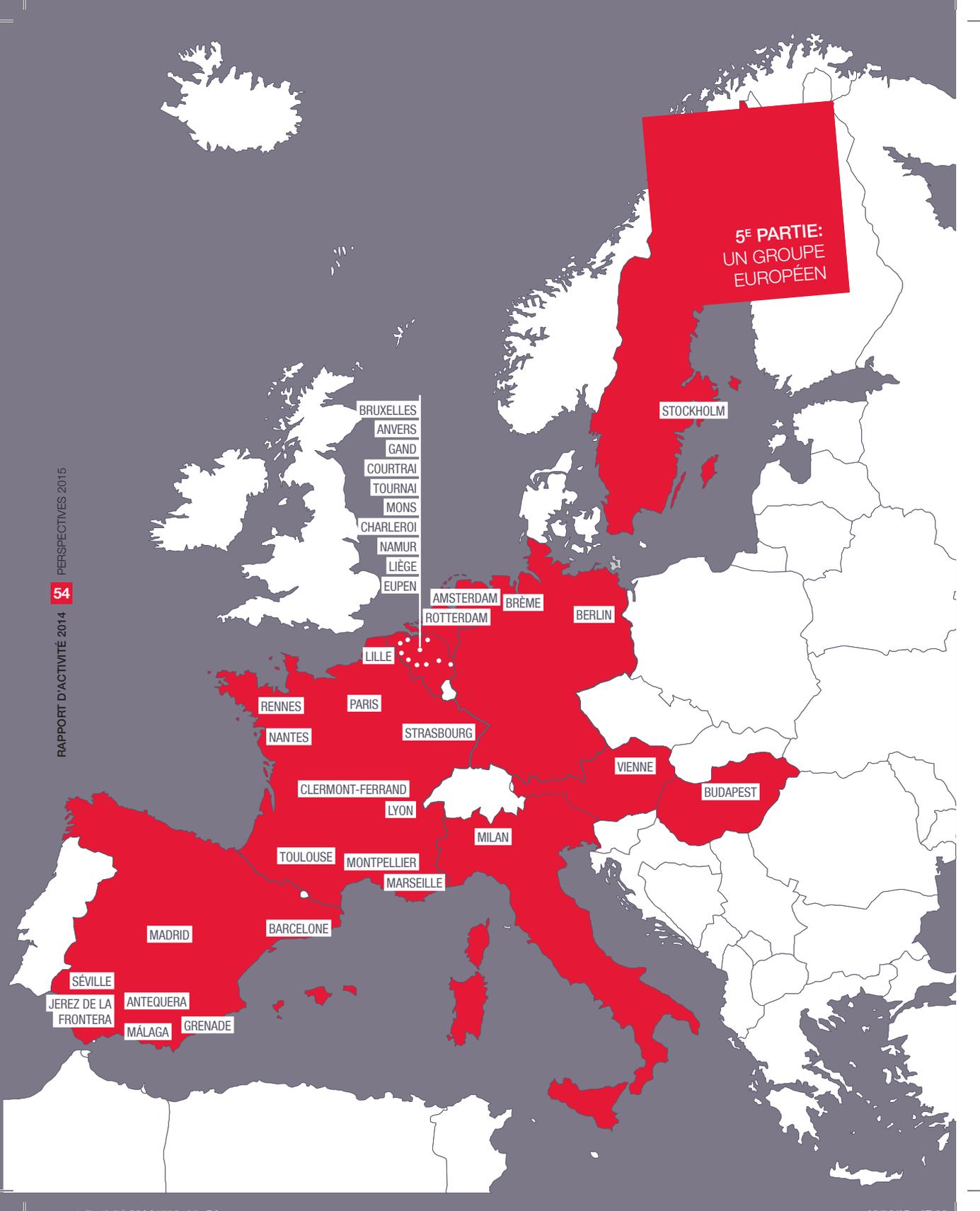
Dans le cadre des festivités "Molencanal", l'espace a servi de lieu de répétition à plusieurs associations de jeunes du quartier afin de préparer un défilé urbain présentant leurs activités. Il en a été de même pour "Molenmode", dont LaVallée a accueilli certains préparatifs (casting, répétitions...)

Nous avons également pris part au Parcours d'artistes 2014 en organisant

une exposition collective. Dans le cadre de cet événement, Jean Paul Lespagnar, styliste renommé, a animé un workshop proposant aux participants de customiser des silhouettes qu'il a exposées dans son atelier proche de LaVallée.

Le lieu a servi de chambre d'écho au collectif d'artistes français VAO. Au départ catalogués comme "street artistes", les membres de VAO se sont depuis affranchis de cette appellation pour atteindre une reconnaissance à l'échelle internationale. LaVallée a exposé leurs œuvres, accueilli une performance et organisé une vente aux enchères de leurs travaux.

Ce ne sont que quelques-unes des possibilités offertes par ce lieu exceptionnel dont les occupants peuvent conjuguer projets de vie et enjeux professionnels.



BRUXELLES
ANVERS
GAND
COURTRAI
TOURNAI
MONS
CHARLEROI
NAMUR
LIÈGE
EUPEN

STOCKHOLM

AMSTERDAM
ROTTERDAM
BRÈME
BERLIN

LILLE

RENNES
NANTES

PARIS
STRASBOURG

VIENNE

BUDAPEST

CLERMONT-FERRAND
LYON

MILAN

TOULOUSE
MONTPELLIER
MARSEILLE

MADRID

BARCELONE

SÉVILLE
JEREZ DE LA
FRONTERA

ANTEQUERA

MÁLAGA
GRENADE

Un groupe européen

Au cours de leur carrière, les artistes sont de plus en plus souvent amenés, pour exercer leur activité et développer leurs projets, à traverser les frontières. Ils sont aux avant-gardes de la mobilité. Il devient donc crucial de sécuriser aussi cet aspect de leur travail en élaborant pour eux des solutions à l'échelle européenne. C'est à partir de ce constat qu'a germé voici quelques années la volonté de contribuer à la création, en Europe, d'entités sœurs de SMart Belgique, avec deux objectifs principaux :

- ➊ Contribuer à la construction d'un cadre social et réglementaire qui favorise la sécurisation et l'épanouissement des parcours professionnels, et faciliter l'insertion des artistes et des métiers de la création dans le marché du travail et dans des carrières professionnelles artistiques.
- ➋ Concevoir à cet effet les outils qui permettent de favoriser l'insertion et la mobilité des artistes et des métiers de la création à l'échelle européenne.

Ce développement s'est effectué en collaboration avec des structures locales déjà implantées dans les secteurs professionnels créatifs.

1. Constitution d'un groupe international

DÉVELOPPEMENT

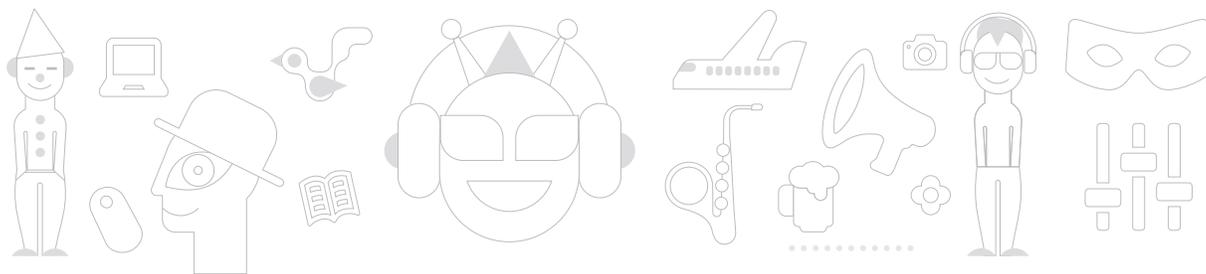
La première société sœur à voir le jour a été SMart France, en 2008. Elle a entamé ses activités deux ans plus tard en ouvrant un bureau à Lille, Montpellier et Paris.

SMart France peut se targuer aujourd'hui de rassembler 6000 artistes et créateurs, de gérer 5500 projets au sein de 10 bureaux répartis à travers l'Hexagone. Depuis 2010 se sont en effet ajoutés les bureaux de Clermont-Ferrand, Lyon, Marseille, Nantes, Rennes, Strasbourg et Toulouse. (Voir www.smartfr.fr)

En 2012, SMart Suède était lancé, avec l'ouverture d'un bureau à Stockholm. (Cf. : www.smartse.org et www.facebook.com/smartse.org).

Six autres entités ont été créées depuis lors :

- ➊ SMart Autriche a ouvert un bureau à Vienne (www.smart-at.org et www.facebook.com/smartat.org).
- ➋ Deux bureaux sont accessibles en Allemagne, à Berlin et Brème.
- ➌ SMart Espagne a connu un développement spectaculaire : entre son ouverture, en mai 2013, et le 31 décembre 2014, cette « Cooperativa de Impulso Empresarial » a rassemblé 900 membres et ouvert des bureaux à Séville, Barcelone, Madrid, Málaga, Grenade, Antequera et Jerez de la Frontera.



- SMart Hongrie dispose d'un bureau à Budapest (voir www.smart-hu.org et www.facebook.com/smarthu.org).
- SMart Italie est implantée à Milan (www.smart-it.org et www.facebook.com/SMartIt).
- SMart Hollande a son siège à Rotterdam et un bureau à Amsterdam (<http://smart-nl.org/>).

Des projets de création d'une structure SMart ont été également menés au Danemark et en Grande-Bretagne, mais sans résultats probants.

UNE COLLABORATION DANS LA DIFFÉRENCE

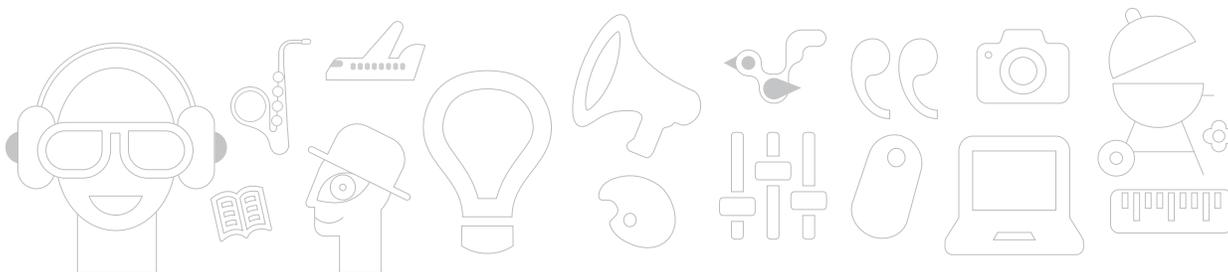
Dans chacun des pays où nous avons essayé, l'activité de notre entité sœur diffère en fonction des usages locaux, de la structuration spécifique des secteurs créatifs et des possibilités d'intervention offertes par les législations nationales. Les publics touchés varient également : salariés, indépendants, collectifs, organisations.

Les prélèvements pour les services rendus diffèrent eux aussi d'un pays à l'autre : de 6,5% aux-Pays ou en Suède à 7,5% en Espagne et en Autriche et 8,5% en Italie et en Hongrie. Les services allemands d'information sur la mobilité bénéficient quant à eux d'une subvention du ministère de la Culture et sont d'accès gratuit.

Le tableau ci-après récapitule les principales caractéristiques des 8 entités européennes actives à la fin 2014.

C'est SMart Belgique qui a donné l'impulsion initiale à la création des autres structures nationales et qui continue pour l'essentiel à financer leur développement.

L'Exposition Universelle de Milan, qui s'est ouverte en mai 2015, a été l'occasion d'une première collaboration d'envergure entre les entités française et italienne. SMart France a en effet confié à SMart Italie la gestion des contrats de ses membres impliqués dans l'événement.



SMART EUROPÉENS

Pays	Société	Forme juridique	Date de création	Début de fonct.	Services	Prèlèvement SMart
France	SMartFr Coopérative d'accompagnement et de gestion de projets créatifs	Société coopérative	2008	2010	Prise en charge complète de la gestion administrative, comptable et financière de l'activité et des projets. Fonds de garantie en cas d'impayés. Règlement des rémunérations à 7 jours fin de prestation. Assistance juridique.	8,50%
Suède	SMartSe AB	Compagnie à responsabilité limitée	2012	Novembre 2012	Gestion d'activité pour indépendants, collectifs et organisations. Offre de portage salarial dans l'activité. Avance du salaire 7 jours après la date de facturation.	6,50%
Espagne	SMartIb Cooperativa de Gestión de Proyectos Artísticos y Culturales	Cooperativa de Impulso Empresarial	2013	Mai 2013	Gestion d'activité et gestion de contrat. Avance du salaire le 10 du mois suivant le contrat.	7,50%
Italie	SMartIt Società Mutualistica per Artisti	Società Cooperativa. Impresa Sociale	2013	Début 2014	Gestion de contrats de travail pour membres et non-membres effectuant des prestations artistiques, techniques, des formations et des tâches administratives suivant des modalités diverses (salarier, occasionnel, au projet, indépendant...).	8,50%
Pays-Bas	Stichting SMartNL	Fondation	2013	Automne 2013	Gestion d'activité pour indépendants et collectifs.	6,50%
Autriche	Work SMartAt	Verein / Association Création d'une Coopérative en 2015	2013	Janvier 2014	Gestion d'activité pour indépendants et employés. Gestion d'activité spécifique pour les projets des arts de spectacle, avec SMartAt en tant que producteur exécutif. Facturation au nom de l'utilisateur en dehors de la maison de production pour les demandes de subventions et au cas où les clients ne sont pas assujettis à la TVA.	7,50%
Allemagne	SMartDe Netzwerk für Kreative e.V.	Verein / Association Création d'une Coopérative en 2015	2013	Octobre 2014	Service d'info et conseil sur la mobilité financé par le ministère de la Culture et basé sur le site de Touring Artists, en collab. avec l'institut international du théâtre (ITI) et l'institut international des arts visuels (IGBK).	0%
Hongrie	SMartHu Non-profit Kft.	Spri sans but lucratif	2014	Octobre 2014	Gestion d'activité pour indépendants dans la maison de production SMartHu, mais en permettant à l'indépendant de faire un contrat de salarié.	8,5%



2. Une action européenne

LOBBYING ET RÉSEAUTAGE

Comme en Belgique, SMart développe avec divers partenaires des actions de lobbying et de réseautage en direction des pouvoirs européens.

Dans la perspective du Cadre financier pluriannuel 2014-2020, qui traduit les priorités de l'UE en termes financiers, beaucoup de contacts ont été pris au niveau de la DG Education et Culture (EAC) et DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion.

Des membres de notre équipe ont par ailleurs assisté à plusieurs sessions plénières du Parlement. SMart a proposé des avis et amendements sur le "Creative Europe Program 2014-2020", dont certains ont été repris dans la version finale du document.

Nous avons enfin participé à divers séminaires à portée européenne, à Bruxelles ou à l'étranger, principalement sur des questions de protection sociale et de mobilité.

DES PARTENARIATS DIVERS

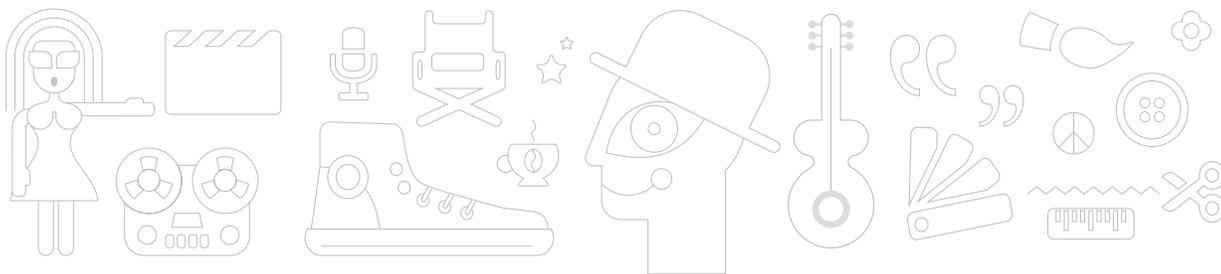
SMart est impliqué dans plusieurs réseaux importants. Citons notamment :

- Culture Action Europe, réseau européen animé par un secrétariat basé à Bruxelles, qui défend le rôle des arts et de la culture dans le développement du projet européen ;
- ENCATC, le réseau européen le plus important en matière de management culturel et d'éducation à la politique culturelle ;
- l'Association des Régions frontalières d'Europe ;
- The Freelancers' Movement, dont le porte-parole est basé en Allemagne ;
- ACTA, association italienne des travailleurs autonomes.

Ces deux dernières organisations sont actives dans la défense des indépendants et freelances et militent pour une meilleure protection sociale de ce type de travailleurs.

- Régions frontalières : nous sommes membres de la *Culture Task Force* de l'Association des Régions frontalières européennes, dont l'objectif est de renforcer le dynamisme des secteurs culturels et créatifs dans les régions frontalières. Dans l'Euregio Meuse-Rhin, qui est particulièrement active, nous collaborons à un projet d'aide à la mobilité des artistes, en collaboration avec Grenzfunkpunkt.

Ces multiples partenaires nous aident, par leur expérience spécifique, à mieux appréhender les réalités socioprofessionnelles de notre public à travers l'Europe.



3. Recherche et développement

Par son implantation dans une dizaine de pays, SMart est à même d'avoir une vision globale sur la situation des travailleurs autonomes en Europe. Cette position lui permet de développer une série de recherches et d'outils originaux.

WELFARE LINE

Avec Culture Action Europe, SMart a entrepris d'analyser la question de l'accès à la protection sociale pour les personnes qui sont en situation d'emploi dite "atypique". Il s'est agi tout d'abord de recueillir des données légales (sur le financement, les critères d'éligibilité, le niveau et la durée de protection sociale) avec une attention toute particulière aux exceptions qui affectent la population ciblée. Dans un second temps, nous avons mis au point un questionnaire multilingue destiné à mesurer quel était l'accès réel à la protection sociale de ces travailleurs.

La première famille de risques abordée est celle liée à la santé (accès aux soins et aux bénéfices en cas de maladie professionnelle, d'accident professionnel, de maladie, d'incapacité, de maternité et d'invalidité nécessitant des soins de longue durée).

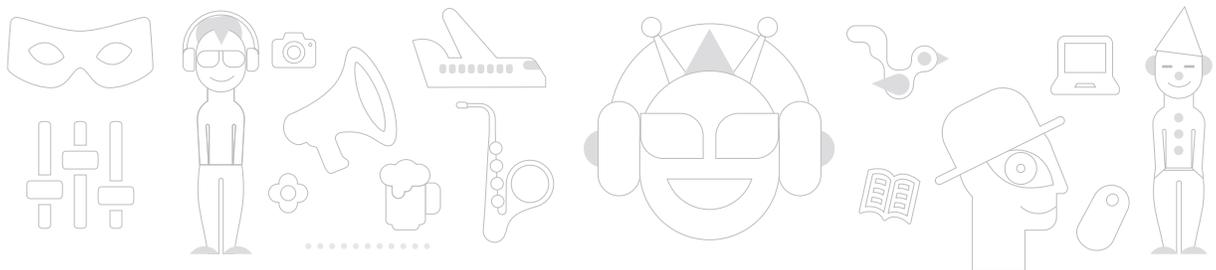
L'information obtenue par ce biais sera analysée au cours du 2^e semestre 2015. Elle est destinée à documenter notre lobbying en faveur d'une Europe réellement inclusive.

ENQUÊTE INTERNATIONALE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La base de données de SMart alimente un projet transnational de recherche sur les conditions et modes de travail des travailleurs des métiers de la création, qui s'efforce de définir les conditions de possibilité d'une création "durable". Pour ce projet, SMart Belgique et SMart Hollande se sont associés à l'Université de Groningen (professeur Pascal Gielen), qui a obtenu une bourse KIEM (Kenniss Innovatie Mapping), attribuée par le NWO (Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique). Dans le cadre de

ce programme, une grande enquête (via un questionnaire en ligne) a été menée auprès des travailleurs des métiers de la création : membres de SMart, en Belgique et dans différents pays européens. Les résultats seront utilisés afin de renforcer la ressource de base de ces métiers, à savoir la créativité.

La recherche a été présentée lors de symposiums à Groningen en septembre 2014 et à Amsterdam en novembre 2014. Un symposium final s'est tenu le 11 juin 2015 à Bruxelles.



EMIS: EUROPEAN MOBILITY INFORMATION SERVICES

Le projet EMIS est né suite à notre participation en 2011 au groupe d'experts convié par la Commission Européenne pour identifier les standards d'information nécessaire pour aider à la mobilité des professionnels de la culture.

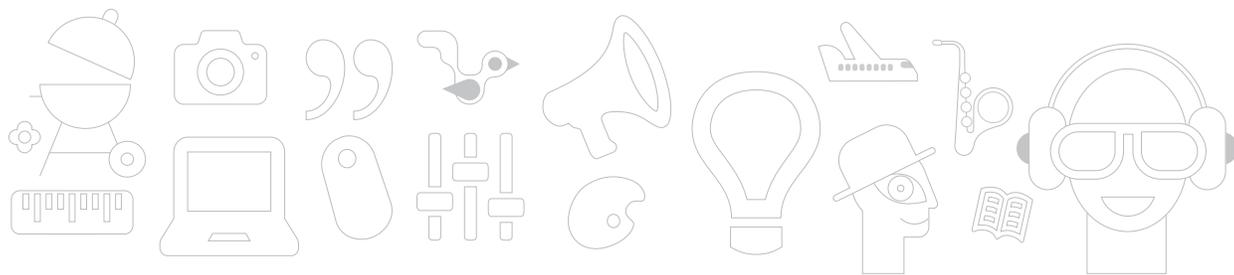
EMIS s'appuie sur une base documentaire structurée qui a été construite à partir des réponses fournies par nos partenaires européens à un questionnaire-type. Les questions couvraient un ensemble de domaines importants pour tous les professionnels de la création amenés à travailler dans un autre pays d'Europe que le leur, depuis les réglementations en vigueur jusqu'aux bourses et aides dont ils peuvent bénéficier.

Ce projet a fait l'objet, dans la région Meuse-Rhin, d'une expérience pilote visant à appuyer la mobilité des artistes.

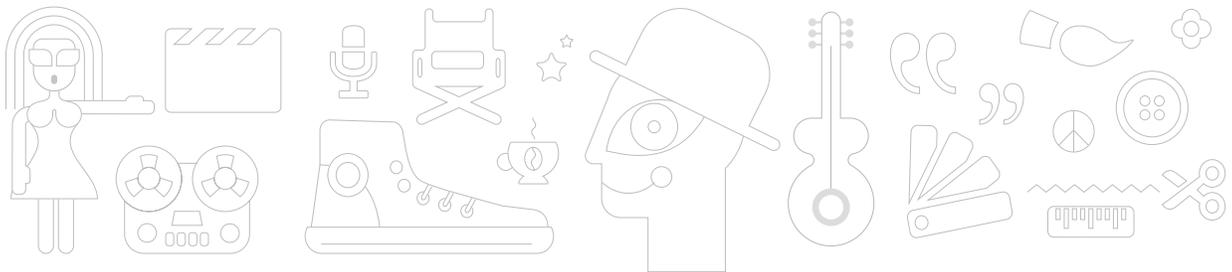
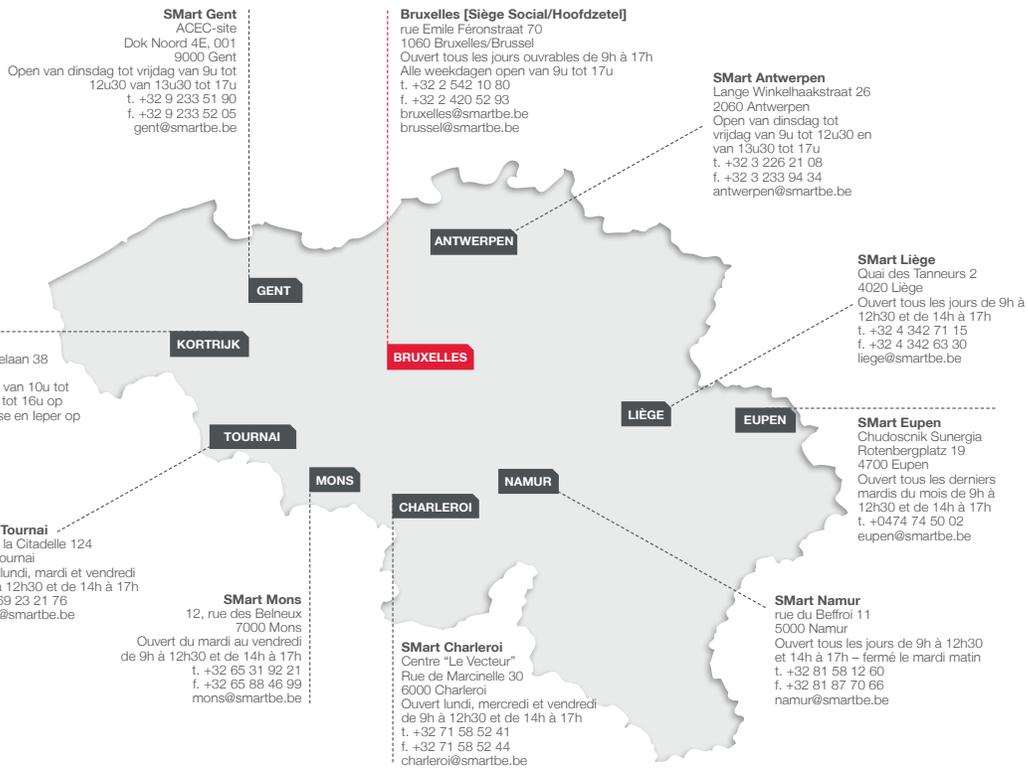
ROOTS & ROUTES

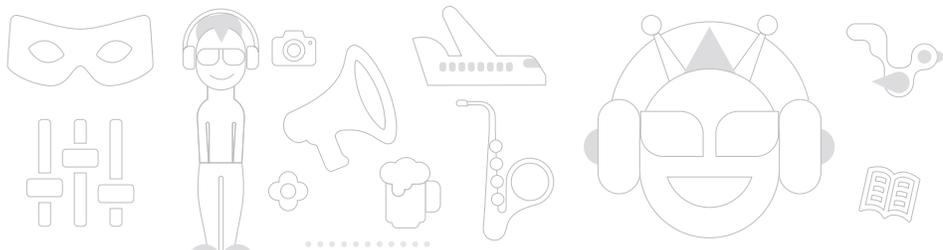
Nous participons au projet "Routes to Employment". Cette initiative est l'aboutissement d'un effort de formulation conjointe entre SMart, le centre de formation professionnelle néerlandais Albeda College et le réseau européen ROOTS&ROUTES, qui est implanté dans de nombreux pays (FR, UK, ES, DE, NL, IT...) où nous nous sommes également développés. "Routes to Employment" se focalise sur l'offre en formation adressée aux professionnels de la création. Son objectif, qui passe par l'établissement d'un catalogue de formations commun, est d'augmenter l'employabilité et les compétences entrepreneuriales des jeunes artistes et des créateurs émergents en les accompagnant à un moment critique: celui qui se situe entre la fin de leurs études et le début de leur carrière professionnelle. Ce projet bénéficie d'un financement d'Erasmus+, grâce auquel les formations proposées dans ce cadre sont accessibles gratuitement. Il s'étalera sur deux ans, de septembre 2014 à septembre 2016.

Pour en savoir plus: www.rootsnroutes.eu









Collaborations rapport d'activité :

Sophie Bodarwé

Marie Callebaut

Dirk Carron

Virginie Cordier

Sidney Decock

Solange De Mesmaeker

Sarah de Heusch Ribassin

Olivier Desclez

Lieza Dessein

Geoffroy Delhez

Damien Drossart

Anne Dujardin

Frisia Donders

Ingrid Inghelram

Pierre Pevée

Héléna Rajabaly

Rosa Rochman

Leen Scholiers

Judith Verhoeven

Nicolas Wallet

Marie Françoise Wirix

Sophie Ypersiel

Traductions en néerlandais :

Wouter Devriese, Annelies

De Brabandere, Louis-Henri

Volont, Nele Roskams

Editeur responsable :

Sandrino GRACEFFA

Coordination :

Carmelo Virone

Design / Mise en page :

Isabelle Tribouloy

Illustrations :

Jochen GERNER (couverture)

KAMAGURKA (page 48)

Photos :

SMart,

sauf mentions contraires.

Rue Emile Féron, 70

1060 Bruxelles

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2014
PERSPECTIVES
2015**

Rue Emile Féron, 70
1060 Bruxelles
+32 2 542 10 80
www.smartbe.be

